

« Le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité »

Matinée d'étude du 23 mars 2012

Les Actes



Bernard Baudin/Bar Floréal Photographie

Contact
Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France
MIPES - 115, rue du Bac - 75007 Paris
Site Internet : www.mipes.org
Contact : catherine.genin@iledefrance.fr ; mipes@iledefrance.fr

Sommaire

Programme du colloque	4
Introduction	6
Présentation des principaux résultats de l'étude interrégionale	8
Première table-ronde : Le genre dans l'accueil et l'hébergement	18

LE GENRE DANS LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

Programme de la matinée d'étude

Lundi 23 mars 2012

Ouverture

Anne-Lise Torck, responsable de la MIPES

Présentation des principaux résultats de l'étude qualitative menée auprès de 23 centres d'hébergement et d'accueil de jour franciliens.

Trois membres du groupe Femmes et précarité :

- **Odile Maurice**, bénévole à l'association fédérative « la Voix de l'Enfant »,
- **Séverine Mayol**, sociologue, attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Descartes,
- **Corinne Lanzarini**, sociologue à Paris XIII.

1^{ère} table ronde : « LE GENRE DANS L'ACCUEIL ET L'HEBERGEMENT »

- **Marc BESSIN**, sociologue, chargé de recherche au CNRS, directeur de l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux)
- **Marie CERVETTI**, directrice de l'association FIT (Foyer international de travailleuses), une femme, un toit
- **Laurent DESMARESCAUX**, directeur de la Cité de Refuge - Centre Espoir de l'Armée du Salut
- **Maëlle PLANCHE**, sociologue, CERMES3 - Equipe CESAMES (Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale et Société)

Animation de la table ronde : Géraldine FRANCK, responsable du Foyer de Vie - Foyer d'Accueil Médicalisé O.J.F.A. (Œuvre des jeunes filles aveugles)

Introduction

Anne-Lise Torck, responsable de la MIPES

Bonjour, on vient de me faire savoir que Julie Nouvion, conseillère régionale d'Ile-de-France, arrivera avec du retard, du fait de problèmes de transport. Aussi, je vous propose de débiter dès maintenant cette matinée d'étude.

En introduction à cette matinée, je souhaiterais vous dire deux mots sur la MIPES.

La MIPES a été créée le 26 février 2001, cela fait donc une dizaine d'années que la Mission se positionne en tant que centre de ressources, d'espace d'échanges et de réflexion partagés, ou encore initiateur de recherches et de travaux.

L'observation partagée impulsée par la MIPES implique la plupart des acteurs, Etat, collectivités territoriales, organismes sociaux, associations œuvrant dans le champ social et notamment les associations qui sont au plus près de ces populations en situation précaire.

La MIPES mène à la fois une veille quantitative et qualitative des situations de pauvreté sur le territoire francilien. Pour mener à bien la veille quantitative, la Mission actualise sur son site par des données statistiques relatives à la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que des indicateurs synthétiques.

Concernant le travail plus qualitatif de la MIPES, a été développé le processus des groupes travail, et chaque année, nous animons environ 3 à 4 groupes. L'objectif de ces groupes étant d'appréhender, en rassemblant des compétences aussi variées que celles apportées par les différents participants, les difficultés des publics dont la pauvreté s'intensifie et ainsi de mieux comprendre les processus qui mènent à la précarité. C'est donc grâce à l'un de ces groupes, le groupe « Femmes et précarité », qu'un certain nombre d'études et de colloques ont vu le jour.

Cela fait maintenant presque 10 ans que ce groupe existe, puisqu'il a été constitué en 2002, par des professionnels de terrain intervenant dans le domaine médico-social, face au constat que peu d'études et de travaux étaient menés sur le thème de la pauvreté et de la précarité vécue par les femmes. L'objectif était d'améliorer l'accès aux différentes aides dont elles pouvaient bénéficier.

Ainsi le groupe a d'abord axé sa réflexion sur les spécificités et les conditions de vie des femmes en difficulté, d'où son nom « Femmes et précarité. »

Cette rencontre entre professionnels a donc permis la réalisation de plusieurs études sur les femmes en grande difficulté ayant donné lieu pour la plupart à des colloques :

- L'accueil des Femmes en situation de grande exclusion, colloque organisé par la MIPES le 21 janvier 2005.

- Est-ce ainsi que des femmes vivent ?, colloque organisé par la MIPES le 26 janvier 2007.

Mais c'est la dernière étude menée en 2008 auprès de 26 femmes sans domicile fixe de plus de 50 ans, et dont les résultats furent présentés lors du colloque du 20 janvier 2009, qui a plus particulièrement permis d'aborder la question du genre dans l'organisation du quotidien de ces femmes. En effet, à travers leurs expériences, ces professionnels avaient l'image d'une réalité fortement genrée : être une femme confrontée à la précarité ne générerait pas les mêmes difficultés que pour un homme. Le groupe a donc souhaité se pencher sur cette réalité afin d'avoir une image plus concrète et moins subjective.

La notion de genre est effectivement une notion clé pour la compréhension de l'étude qui vous est présentée aujourd'hui. La notion de genre désigne le rôle socialement construit et affecté aux hommes et aux femmes par la communauté à laquelle ils appartiennent, contrairement à la notion de « sexe » qui se rapporte à un état biologique. La distinction entre ces deux termes se rapproche de celle faite entre nature et culture, inné et acquis. Un ensemble de codes, de normes, de comportements vont être enseignés à l'individu, qu'il va intégrer et qui détermineront ses actions, ses rapports avec les autres, ses représentations.

Une première étape a donc consisté pour les membres du groupe Femmes et précarité à enquêter des centres accueillant des personnes en grande difficulté. L'enquête a été conduite auprès de responsables et de travailleurs sociaux de 23 centres d'hébergement et d'accueils de jour franciliens, à partir d'une grille d'entretiens centrée autour de la « mixité sexuée », à savoir une réflexion sur l'accueil partagé des personnes en grande difficulté des deux sexes, voire également sur la composition sexuée des équipes. La sélection des centres a été guidée par le souhait d'interroger des publics hommes-femmes hébergé-e-s dans différents départements de la région Ile-de-France, de diverses tranches d'âge, connaissant des problématiques et un degré d'exclusion différents.

La deuxième étape a consisté en la restitution et l'analyse des entretiens à l'aune de la notion de genre. Questionner les professionnel-le-s sur la mixité sexuée permet d'interroger les a priori sexués dans l'accueil des personnes en grande difficulté. Comment le genre marque-t-il la pratique des professionnel-le-s du travail social ? Comment assurer l'égalité dans la prise en charge des personnes en grande difficulté dans le respect des différences ? Bien évidemment cette étude n'a pas pour objectif de rendre compte de ce qui se fait en termes d'accueil mixte ou non dans les centres d'hébergement franciliens, ni d'indiquer une voie possible, la mixité ou non. Son objectif est plutôt de favoriser la réflexion sur les conditions d'accueil et d'hébergement pouvant être effectués dans les centres d'hébergement.

Pour ce faire les résultats de cette étude vont tout d'abord vous être présentés, puis commentés par des chercheurs et des professionnels de terrain autour d'une table-ronde intitulée « L'approche de genre dans l'accueil et l'hébergement ».

J'en profite pour remercier les membres du groupe ayant participé à la réalisation de cette étude :

- Meryem BELKACEMI, chargée de mission Emmaüs,
- Andréa BOCAZ, psychologue au CASP,
- Martine DEPRESZ, bénévole retraitée de l'INSEE,
- Zoubida DJELALI, formatrice en travail social,
- Hélène DJANAEFF, bénévole, Fraternité Saint Maur (Petits frères des Pauvres),
- Corinne LANZARINI, sociologue à l'université Paris XIII,
- Aurélie LATOURES, chargée de mission Préfecture de région Ile-de-France,
- Odile MAURICE, bénévole à l'association fédérative « La Voix de l'Enfant »,
- Séverine MAYOL, sociologue, attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Descartes.

Je remercie également Géraldine Franck, responsable du Foyer de Vie - Foyer d'Accueil Médicalisé O.J.F.A. (Œuvre des jeunes filles aveugles) ainsi qu'Odile Maurice qui nous ont apporté leurs précieux conseils dans la relecture de ce rapport.

J'en profite également pour remercier ma collaboratrice Catherine Génin pour son grand investissement dans la réalisation de cette étude et l'organisation de cette matinée.

Et sans plus attendre je passe la parole à Odile Maurice, Séverine Mayol et Corinne Lanzarini qui vont nous présenter les résultats de cette étude sur « Le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité ». Puis viendra ensuite la table-ronde au cours de laquelle les intervenants viendront commenter les résultats de l'étude.

Présentation des principaux résultats de l'étude

Odile Maurice, membre du groupe Femmes et précarité et bénévole à l'association fédérative « la Voix de l'Enfant »

Les membres du groupe « Femmes et précarité » de la MIPES ont procédé durant le dernier trimestre 2010 et le 1^{er} trimestre 2011 à une enquête « semi directive » auprès des professionnels de 23 centres d'hébergement et d'accueils de jour franciliens.

Pour les entretiens semi directifs, nous avons laissé parler l'interlocuteur et nous le « relançons » dès qu'il abordait un thème mentionné dans la grille d'entretiens.

Les entretiens ont été menés sur site, après une prise de rendez-vous, auprès des responsables et des travailleurs sociaux, selon le canevas suivant :

- 1/ Présentation du centre : bref historique du centre, ses objectifs, les publics accueillis.
- 2/ Pour l'accueil des nouveaux arrivants, y a-t-il un accueil différencié selon que l'accueilli est une femme ou un homme.
- 3/ L'hébergement mixte hommes femmes est-il souhaitable et possible, pour vous et pour les accueilli-e-s et selon quelles modalités ?
- 4/ Quelles sont les limites et difficultés dans la mise en place de structures mixtes ?
- 5/ Quelles sont les activités pour chaque sexe au sein de votre centre ?
- 6/ Quelles sont les actions mises en place en vue de préparer à la sortie, les types de projet et le suivi post-hébergement et y a-t-il des différences par rapport aux femmes et aux hommes?

23 centres ont donc accepté de nous recevoir. Parmi ces centres, on trouve 4 types de structures. Les structures mixtes, qui accueillent des hommes et des femmes, avec ou sans enfants, en couples formés ou non. Elles étaient au nombre de 11. Les structures qui accueillent les femmes avec enfants, au nombre de 4. Les structures qui accueillent des femmes seules, au nombre de 6. Les structures qui accueillent des hommes seuls, au nombre de 3.

Les comptes-rendus écrits ont ensuite été analysés par le groupe et ont ainsi permis de faire émerger des pistes de travail et de réflexion. Un plan d'analyse a été élaboré en plusieurs parties : la présentation des centres rencontrés, l'architecture des centres, la vie dans les centres, l'accueil et l'accompagnement et enfin le regard des professionnels sur la mixité

Je vais vous présenter l'architecture des centres et comment la mixité peut passer par l'organisation et la réorganisation des lieux. Les structures interviewées gèrent soit des studios individuels, soit des appartements type F2, F3, F4, soit des chambres pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes. Il est évident que la distribution des locaux est très différente d'une structure à l'autre.

Des différentes interviews, nous avons noté que l'accueil est le plus souvent mis en place pour des personnes isolées mais rarement pour des couples, des personnes à mobilité réduite et des personnes accompagnées d'animaux.

L'accueil mixte peut se faire parfois dans 2 bâtiments, un pour les femmes et un pour les hommes ou bien à des étages différents, souvent pour des raisons de sécurité et de respect de l'intimité.

Dans certains lieux, les chambres, studios ou appartements sont répartis en fonction des ressources, et le prix du loyer est fonction des mètres carré. Dans un centre, par exemple, l'accueil est organisé de telle façon que les femmes doivent passer sur une passerelle étroite occupée continuellement par une douzaine d'hommes. Dans un autre centre, à la cafétéria d'une structure, le nombre de places assises est limité, ce qui ne donne pas envie aux femmes, en minorité, de s'y installer. Lorsque des enfants vivent avec leur mère, un espace enfants est souvent prévu et même parfois une crèche mais il existe un problème de distribution de l'espace car, lorsque les pères viennent voir leur(s) enfant(s), aucune pièce n'est réservée pour ces rencontres. Certaines structures disposent d'appartements individuels

qui servent d'extension à la capacité d'accueil et offrent ainsi aux résidents une vie plus autonome. Dans une seule des structures, le choix a été fait de la mise en place d'un logement de fonction occupé 24h/24 par le directeur et sa famille, ce qui apporte aux accueillies hommes/femmes une sécurité supplémentaire.

L'absence d'un responsable ou d'un gardien, la nuit et le temps du week-end, dans certaines unités de vie, crée un sentiment d'insécurité, surtout chez les femmes présentes en plus petit nombre. Les espaces d'accueil sont souvent qualifiés de bruyants et mal isolés et trop exigus.

La mixité passe par l'organisation et la réorganisation des lieux.

Au cours de plusieurs entretiens, certaines structures nous ont dit qu'elles ont réorganisé leurs locaux pour un accueil mixte et ont réalisé des aménagements pour limiter ou éviter les croisements ou côtoiements des genres. Pour d'autres institutions, dans le cadre de l'intimité et de la sécurité, il a fallu réaménager et séparer les espaces sanitaires car des difficultés étaient signalées autour du partage souvent « insupportable » des sanitaires. En effet, toute une partie de l'intimité se joue dans cet espace qui est organisé différemment dès que des femmes sont présentes. Dans certains centres, il est apparu nécessaire de prévoir des chambres individuelles si des femmes sont accueillies. Cela implique généralement des travaux de reconfiguration des lieux. Un responsable de structure remarque d'ailleurs qu'un certain nombre de structures « se servent des femmes pour s'humaniser ».

Les centres d'hébergement ont été pensés pour l'accueil en nombre de personnes en difficulté. Les femmes étant moins nombreuses et plus souvent accompagnées d'enfants, elles ont plutôt bénéficié d'accueils protecteurs de leur personne et de leur intimité, là où la masse d'hommes à protéger ne permettait pas cette individualisation.

Le fait que les femmes soient accompagnées d'enfant(s) peut constituer aussi une « raison » pour leur proposer un accueil plus individualisé. Il s'agit aussi d'héberger l'enfant, dans un environnement qui lui permette son développement dans les meilleures conditions.

Lorsque les professionnels ne s'opposent pas catégoriquement à la création de structures mixtes, des préconisations sur l'organisation des lieux sont systématiquement avancées.

- D'une part, d'ordre organisationnel : L'hébergement en centre mixte devrait être la résultante d'un choix éclairé et libre de la personne accueillie. La sécurité des femmes hébergées en centre mixte questionne, il est souligné qu'un intérêt particulier doit y être porté, notamment la nuit, les week-ends et jours fériés. La mise en place d'un règlement « strict » avec par exemple, l'interdiction de circuler dans les couloirs après une certaine heure. Pour accueillir des familles, les appartements doivent séparer les chambres des enfants et des parents et permettre une certaine autonomie familiale.

- D'ordre architectural : la plupart des professionnels envisagent le maintien d'une séparation physique des hommes et des femmes à l'intérieur de locaux communs par la mise en place de deux « pôles d'accueils » distincts, par la séparation par étage par exemple, par la séparation des espaces de soins (douche/sanitaire), systématiquement identifiés comme posant le problème principal à la mise en place de l'accueil mixte, mais aussi par l'augmentation de la capacité d'accueil en privilégiant les chambres et les studios individuels.

L'autre exemple que je vais évoquer sont les activités.

Une soixantaine d'activités ou ateliers ont été répertoriés : loisirs, jeux, gastronomie, collectifs, écriture/internet, bien-être, sportifs, culturels, participation des usagers, etc.

D'après l'enquête menée auprès des responsables de centres, il apparaît que certaines activités se trouvent réservées de manière officielle à un genre.

S'agissant des femmes, ce sont notamment des activités liées à la recherche du bien-être tels que l'esthétique, la coiffure, les soins du visage, activités qui se pratiquent individuellement. Sont également bien souvent étiquetées comme des activités réservées aux femmes, les ateliers culturels et les ateliers de jeux avec les enfants.

En outre, les femmes semblent également davantage attirées que les hommes par l'apprentissage du français, les cours d'alphabétisation, les ateliers d'écriture, le conseil de la vie sociale. Sont plus attribuées aux hommes les activités liées à l'effort physique tels le

sport (foot, course à pied), le jardinage, les sorties collectives. Toutefois, pour certains ateliers, il semblerait que leur appropriation soit identique chez les hommes et les femmes. Il en est ainsi pour les ateliers Internet, les voyages, les repas rencontre et les groupes de parole. Les centres accueillant des hommes proposent en majorité moins d'ateliers que les centres mixtes ou hébergeant exclusivement des femmes et il est observé que les femmes investissent plus facilement les activités proposées par les centres d'hébergement.

Par ailleurs, certaines activités pourtant non réservées à un sexe particulier se trouvent de fait occupées par un genre et on note dans les activités une sorte de renforcement des genres. Par exemple, l'activité cuisine, présentée comme une activité pour toutes et tous est plutôt investie par les femmes qui s'y sentent plus légitimes que les hommes, se déclarant davantage en apprentissage. Par conséquent, on peut interroger cette différence genrée.

La différence dans l'accompagnement proposé provient-elle des professionnels ou bien est-elle liée à la demande des personnes accompagnées ?

Je vais à présent passer la parole à Séverine Mayol qui va vous présenter le positionnement des professionnels à l'égard de la mixité.

Séverine Mayol, membre du groupe Femmes et précarité et sociologue, attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Descartes

Dans un premier temps, je vais vous présenter la situation des équipes des structures que l'on a enquêtées face à la mixité. Puis, je continuerai sur les représentations et les positionnements des professionnels à l'égard de la mixité

L'environnement de l'accompagnement social est, disons le tout de suite, très complexe et il coexiste de nombreuses formes d'organisation des structures, comme vient de le présenter Odile Maurice. Si l'on s'intéresse aux métiers, nous avons listé 23 métiers différents que l'on regroupe en 6 catégories.

Une première catégorie regroupe les métiers de gestion : chef de service, directeur, secrétaire, maitresse de maison. Un second groupe davantage lié à l'accompagnement social : assistante sociale, travailleur social, conseillère en économie sociale et familiale, accompagnateur-trice social-e, TIFS, conseillers juridique. Un troisième groupe lié à l'accompagnement éducatif : conseillère éducative, éducatrice, éducatrice spécialisée, AMP, animateur. Le quatrième groupe touche le médical et le psychologique avec les médecins généralistes, les gynécologues, les infirmières, les psychiatres, les psychologues. Le cinquième groupe avec le personnel de service : agent de service, agent de maintenance, agent technique, agent d'entretien. Et un sixième groupe qui est le personnel d'accueil : les agents d'accueil, les permanents, les permanents de nuit, les veilleurs de nuit.

Les équipes sont très souvent mixtes mais les hommes sont surtout présents sur des postes de direction, de maintenance ou de sécurité. Ainsi, sur 73 professionnels de l'accompagnement éducatif ou social, on compte seulement 11 hommes dont 5 employés en tant qu'animateur social.

C'est donc un découpage traditionnel des responsabilités qui existe au sein des centres : les hommes assurent la sécurité, l'entretien matériel et la direction, tandis que les femmes sont présentes dans les métiers relationnels et dans les métiers dits du *care*, du soin.

Cependant, il y a une certaine conscience de cette répartition traditionnelle et, à de rares exceptions, les enquêtés ont fait part de leur volonté d'augmenter la mixité des équipes de travailleurs sociaux en recrutant par exemple un éducateur de jeunes enfants, donc un homme, ou en portant une attention particulière aux candidatures des hommes lors du recrutement de travailleurs sociaux.

Les structures qui ne recherchent pas la mixité des équipes se présentent généralement comme des structures devant apporter de la sécurité, devant être un espace sécurisé.

Ainsi, un centre d'hébergement pour homme regrette la mixité induite par la présence de femmes bénévoles car cette présence féminine dans une structure d'hommes peut générer, selon lui, des problèmes relationnels. De même qu'un centre qui accueille des femmes

refuse de recruter des hommes pour permettre aux femmes de se retrouver dans un « cocon », entre elles, dans un entre-soi. On peut émettre l'hypothèse que ces centres, en adoptant ce fonctionnement, veulent soustraire les personnes hébergé-e-s aux normes des rapports sociaux de sexe qui, en renvoyant chacun des sexes dans un rôle traditionnellement attribué, pourrait mettre à mal le processus de reconstruction.

Les représentations continuent d'associer l'homme au rôle de l'homme gagne-pain qui, dans le cadre de la prise en charge est mis à mal. Les hommes sont dépendants de l'aide sociale, dont la mise en œuvre est assurée par un personnel social essentiellement féminin, et n'étant pas en mesure de pourvoir aux besoins d'un ménage puisqu'ils ne travaillent pas, ces hommes hébergés sont et / ou se sentent stigmatisés.

Leur virilité est remise en question, au travers de leur pouvoir de séduction. La présence des femmes les renverrait à cette incapacité à assumer leur rôle, à tenir leur place.

Il en irait de même pour les femmes : en minimisant les rapports sociaux avec l'autre sexe, la séduction et la quête de féminité peuvent laisser place au travail de réinsertion.

A partir de cela, il semble se dessiner quatre types d'organisation professionnelle autour de la mixité.

Un premier type d'organisation rassemblerait les structures qui souhaitent la mixité des équipes mais pas des accueilli-e-s. Un deuxième groupe regrouperait les structures ne souhaitant pas mettre en place une équipe ou un accueil mixte, soit parce qu'elles accueillent des personnes qu'il faut protéger (femmes violentées, enfants, etc.), soit parce qu'il faut valoriser un entre-soi. Un troisième groupe, que nous avons appelées les structures à géométrie variable. C'est-à-dire des structures aux équipes mixtes, ou qui cherchent à le devenir, qui mènent un travail autour du genre et de la mixité en favorisant par exemple des rencontres avec l'autre sexe lors de sorties ou de fêtes, ou des centres qui prévoient des temps réservés à un seul sexe pour favoriser l'entre-soi.

Enfin le quatrième groupe rassemblerait les structures pour qui la mixité et les identités de genre ne sont pas questionnées et apparaissent comme une évidence : c'est-à-dire des structures qui accueillent indifféremment des hommes ou des femmes, avec des équipes indifféremment constituées d'hommes ou de femmes et proposant des activités ouvertes aux deux sexes, même lorsqu'elles ciblent a priori un genre. Par exemple, les ateliers de socio esthéticienne qui accueillent aussi bien les hommes que les femmes hébergées, l'atelier bricolage ou encore les ateliers cuisine qui s'ouvrent aussi aux hommes.

L'organisation des équipes professionnelles n'est pas sans lien avec les positionnements des professionnels à l'égard de la mixité, à l'égard de l'accueil mixte ou non mixte.

Les structures qui ne veulent pas de mixité dans leurs équipes, ne souhaitent pas non plus accueillir un public mixte. Ce choix est présenté soit comme une nécessité de mettre en sécurité des femmes victimes de violence, soit comme le besoin de développer un « entre-soi » unisexe qui semble plus favorable à l'insertion sociale des personnes hébergées. Ce positionnement peut se retrouver aussi bien dans des centres d'hébergement pour femmes que dans des centres d'hébergement pour hommes, même si dans les centres d'hébergement pour hommes, l'argumentaire est rarement présenté ou si cette position est bien moins présente.

Face aux institutions opposées au mélange des sexes, nous avons établi deux façons de faire ou d'envisager la mixité : d'une part une mixité de fait et, d'autre part, une mixité « positive ».

La mixité de fait, c'est lorsque la mixité a été introduite sans que cela n'ait impliqué de changement dans l'organisation et/ou sans que cela n'ait fait l'objet d'une réflexion sur le genre des personnes qui étaient hébergées. Dans ces institutions, la mixité n'est pas perçue comme un problème, ni même comme une question. Elle n'est pas « pensée ». C'est le cas par exemple des institutions qui accueillent des familles et qui accueillent donc par la force des choses la mixité - puisque la famille est d'ordinaire pensée comme un homme, une femme, d'un père et d'une mère - ou encore des centres qui font le choix d'accueillir des couples, puisque là aussi le couple est pensé traditionnellement comme un homme et une

femme. L'accueil des personnes isolées des deux sexes dans ces centres apparaît alors comme une évidence aux professionnels et à la direction.

La mixité positive c'est lorsque les centres adoptent un positionnement favorable face à la mixité. Deux configurations sont possibles. Les centres peuvent n'accueillir qu'un seul sexe et favoriser les échanges avec des personnes de l'autre sexe lors de sorties communes ou de manifestations festives par exemple.

Deuxième cas de figure, ils peuvent accueillir les deux sexes et dans ce cas, la mixité est présentée comme un choix, qui a entraîné une réflexion et la mise en place d'une organisation profitable aux deux sexes. Cela peut être une organisation spatiale (espace sanitaire, cuisine individuelle, etc.) ou une organisation réglementaire avec un règlement intérieur qui va réguler les déplacements ou un aménagement des activités avec certaines activités qui vont favoriser l'entre soi et d'autres qui vont favoriser les rapports sociaux entre sexes.

Dans ces deux situations, les centres mixtes ainsi que les centres unisexes favorables à la mixité, nous l'appelons mixité positive car la mixité est vécue comme un « plus » qui permet davantage « d'ouverture relationnelle » et qui « améliore l'ambiance générale ».

Ce sont donc des aspects positifs de la mixité qui sont mis en avant : aussi bien dans le travail de réinsertion que dans la possibilité d'accueil puisque les places répertoriées comme mixtes peuvent être attribuées aux hommes comme aux femmes et donc à celui qui se présente.

Pour conclure, je voudrais insister sur le fait que dans chacune de ces situations, que ce soit dans la mixité des équipes ou dans le positionnement institutionnel face à cette mixité, il n'y a pas de solution meilleure qu'une autre. Les professionnels le savent et le comprennent puisqu'ils soulèvent régulièrement dans les entretiens que nous avons effectués la question du choix de la personne hébergée. Un certain nombre de professionnel-le-s précise ainsi que la mixité doit être envisagée avec l'accord de la personne hébergée mais aussi avec l'accord des équipes de professionnel-le-s qui peuvent parfois éprouver le besoin d'une formation spécifique.

Je vais maintenant laisser la parole à Corinne Lanzarini qui va vous présenter plus particulièrement le regard des professionnels sur la mixité.

Corinne Lanzarini, membre du groupe Femmes et précarité et sociologue à Paris XIII

Je vais à présent vous présenter les quelques pistes d'analyse et de réflexion que nous ont inspirés les entretiens et données recueillies, ceux-ci venant de vous être exposés dans les interventions précédentes.

Suite aux entretiens menés sur la mixité - les questions ayant tourné autour de mixte, non mixte et pourquoi, comment ? - nous vous proposons de développer trois grands thèmes de réflexion qui découlent de nos analyses des entretiens :

Le premier thème aborde la nécessité de se protéger de l'autre genre, le second autour de l'idée de mixité qui questionne sur les modalités d'accueil des populations précaires et le troisième sur l'impensé autour du genre qui participe à la reproduction des différences et des hiérarchies de genre.

Le premier point d'analyse qui se dégage des entretiens est donc l'idée qu'il faut se protéger de l'autre genre.

Tout d'abord, les femmes doivent être protégées des hommes. Dans certains centres que nous avons rencontrés, les lieux sont explicitement créés pour offrir une protection à des femmes qui sont en situation de vivre des violences conjugales notamment. La question est évidemment que la et les structures existent pour assurer cette protection. Mais au-delà de ces centres, il ya un certain nombre d'institutions qui relèvent que la protection de ces femmes fait aussi partie de leurs missions. On a donc un objectif institutionnel qui est d'assurer la sécurité physique, sociale et psychologique mais également un soutien à la

construction sociale et à l'autonomie des femmes. Nous avons donc des lieux d'accueil qui proposent spécifiquement aux femmes une mise à l'abri, certes des violences, mais aussi à l'abri de relations ou de rencontres avec un masculin potentiellement agresseur. Il y a donc cette idée qu'il faut proposer aux femmes un lieu protecteur. Nous avons rencontré d'ailleurs cette question avec les femmes de plus de 50 ans que le groupe avait interrogé en 2008 et qui demandait un lieu protecteur. Elles disaient que lorsqu'elles étaient reçues dans certains lieux, elles trouvaient que certains d'entre eux étaient plus protecteurs que d'autres. C'était les lieux les plus protecteurs, et particulièrement ceux qui recevaient exclusivement des femmes, qui recueillaient le plus leur fréquentation.

Il est donc en premier lieu nécessaire de proposer aux femmes ce lieu protecteur mais aussi parce que, s'il est protégé en l'absence de masculin, il semble à certains professionnels qu'elles profiteront mieux de certaines activités ou ateliers proposés, ce que l'on appelle dans une terminologie générale des actions d'insertion ou de réinsertion qui leur sont proposées.

Cet accueil uni-genre entre femmes serait une sorte de préalable à la conquête ou reconquête d'une certaine capacité à participer aux relations sociales ordinaires. Avoir la possibilité d'une socialisation non mixte permet aux femmes d'être dans une sorte de première étape où elles vont rencontrer d'autres femmes, où elles vont pouvoir être rassurées à la fois par rapport aux éventuelles violences qu'elles ont pu subir, quelles qu'elles soient, mais aussi dans leur capacité à entrer en relation avec l'Autre. D'abord dans ses capacités de rentrer en relation avec l'autre de même sexe.

Ces éléments nous montrent d'une part que l'autre genre est malvenu, c'est-à-dire que de manière générale, la présence d'un genre en surnombre fait fuir le genre en sous-nombre.

Comme l'expliquait Odile Maurice, dans certains lieux, il y a nécessité de passer par une passerelle occupée par des hommes. Il faut alors passer au milieu d'un certain nombre d'hommes, ce que les professionnels ont souligné comme étant dérangeant pour les femmes. Ou bien lorsqu'il y a peu de places assises dans certains endroits et qu'il faut clairement se faire sa place au milieu de l'autre genre. Donc le genre en surnombre va faire fuir le genre en sous nombre.

Le surnombre masculin est majoritaire, notamment dans les accueils de jour. Cette présence majoritaire d'hommes est mentionnée comme une des raisons pour laquelle les femmes évitent un certain nombre de lieux ou certaines activités. Des professionnels notent qu'elles « ne font que passer » dans le lieu d'accueil et profitent moins des diverses possibilités d'actions mises en places de manière régulière par le travail social.

Mais d'un autre côté, du côté masculin, le genre féminin peut aussi être malvenu. L'entre-soi des hommes ne se justifie pas par des questions de sécurité ou des craintes d'insécurité. Néanmoins certains hommes, et certains professionnels s'en sont fait l'écho, ressentent un malaise en présence de femmes dans les lieux qu'ils fréquentent.

Les professionnels soulignent que le passé des personnes accueillies est souvent jalonné d'échecs ou de relations difficiles avec les femmes, soit dans les relations sociales ou plus intimes avec les femmes. La situation sociale vécue par les hommes en précarité les empêcherait de faire face aux relations sociales mixtes. Il y aurait un effet perturbant de la présence des femmes, dont nous parlait Séverine Mayol précédemment.

De plus, un certain nombre d'hommes et de professionnel-le-s avaient souligné dans un autre entretien qu'ils sont en incapacité de faire face au rôle social qui leur est habituellement attribué, à savoir un rôle de pourvoyeur financier du ménage (par le travail) mais aussi un rôle protecteur. Ce sont deux rôles mis à mal dans leur situation de précarité et ce sont ces rôles qu'ils essaient et qu'on va essayer de leur faire reconquérir. Ce qui dans les situations dans lesquelles ils se trouvent, c'est-à-dire d'aide sociale, les met en situation difficile. Il en est de même pour les femmes qui peuvent difficilement faire face au rôle socialement construit de femmes qui souhaiteraient entrer en relation avec un homme et qui, à ce titre, devraient avoir un certain nombre d'attributs dits féminins. Des femmes soulignent qu'il est difficile de montrer des attributs féminins lorsque l'on vit dans une situation extrêmement précaire et que l'on se sent en situation d'insécurité dans les espaces publics.

L'autre genre est aussi malvenu dans certaines pratiques, et particulièrement dans les espaces spécifiques comme la cuisine ou la salle de bains qui peuvent être partagées. Ce partage des lieux est difficile avec l'Autre et généralement difficile avec l'autre genre. D'après les entretiens, s'affrontent ici les rapports aux normes de propreté et d'hygiène. Ces normes sont à la fois personnelles, chacun-e considère les siennes comme les « bonnes », mais elles sont aussi le signe d'appartenance à un genre. Le genre féminin étant traditionnellement dépositaire des normes et des règles qui doivent être appliquées dans ces lieux. Au point d'ailleurs que certaines femmes, et cela a été noté par des professionnels interrogés, vont investir parfois seules ces règles et ces normes de pratiques d'hygiène, alors qu'elles vivent dans un lieu mixte où une organisation mixte est faite par l'institution autour de la propreté des lieux et de leur utilisation.

Deuxième point d'analyse de ces entretiens, l'idée que la mixité fait s'interroger sur l'accueil des populations précaires.

En effet, c'est l'arrivée des femmes dans une structure habituellement prévue pour des hommes qui donne à voir des interrogations sur les conditions d'accueil des populations en situation précaire. C'est la mixité ou l'idée de rendre un lieu mixte qui fait que l'on va s'interroger sur la manière d'accueillir, sur l'aménagement des lieux, sur leur architecture, sur leur organisation et même l'organisation de l'institution. En fait, ce qui apparaît dans les entretiens, c'est que si l'on doit accueillir des femmes, ce n'est pas possible tel que sont configurés les lieux. Et pourtant c'était possible jusqu'à présent pour les hommes. Donc c'est au moment où l'on s'interroge sur la mixité des lieux que l'on s'aperçoit que les modalités d'accueil des populations précaires sont un peu « limites », comme certains peuvent le dire. C'est dans ces moments de réflexion qu'apparaissent les réflexions sur « l'intimité » et le « respect » de cette intimité. C'est autour de cette catégorie - « l'intimité » et le « respect » de cette intimité - que se cristallisent les problèmes ou les impossibilités pour envisager un accueil de femmes.

C'est essentiellement à partir de ces catégories - intimité et son respect - que l'on pense une réorganisation indispensable de l'organisation des lieux d'accueil (disparition des dortoirs, fermeture et individualisation des douches et de lavabos, etc.).

L'idée d'accueil mixte introduit donc une idée de dérangement de l'organisation habituelle de l'institution puisque qu'on dit ne pas disposer des conditions nécessaires et indispensables pour accueillir des femmes. Cela nous montre en creux que les conditions qui permettent d'accueillir les hommes peuvent ne pas être les mêmes que celles nécessaires pour l'accueil des femmes. En effet, les femmes ne peuvent pas être accueillies sans aménagement nouveau là où les hommes sont parfois accueillis depuis longtemps.

Une réflexion autour de l'accueil mixte n'aboutit pas nécessairement à une nouvelle organisation. Mais cela amène les professionnels à réfléchir au minimum aux conditions plus générales de l'accueil qui est fait aux populations en situation de précarité. Une de nos interlocutrices, comme le soulignait Odile Maurice, disait qu'accueillir des femmes ou réfléchir à l'accueil de femmes permet d'humaniser les centres. Il est intéressant d'observer que cette idée d'humaniser les centres arrive au moment où l'on parle d'intimité et de respect de l'intimité, d'accueil individualisé.

Enfin, dernier point, ce genre qui est largement impensé contribue à une reproduction des hiérarchies de genre. Deux éléments autour de cette question.

On voit que s'entretenir autour de la question de la mixité met immédiatement au devant de la scène des catégories de genre qui ne sont pas nécessairement nommées comme telles. On retrouve les catégories de genre habituelles pour les femmes fragiles, à protéger, avec des représentations autour du corps, de leur image. Mais aussi de leur place sociale de mère, autour des risques physiques et relationnels qu'elles peuvent rencontrer avec les hommes.

Et puis du côté des hommes, on a cette idée d'hommes potentiellement agresseurs de femmes, d'hommes relativement absents dans l'espace de la paternité et d'hommes qui

doivent se trouver en situation de pouvoir protéger les femmes et pourvoir à leur bien-être et à celui éventuellement de leur famille.

Un autre impensé est celui, qui a été introduit par Séverine Mayol avec les statistiques autour des professionnels, du nombre de femmes majoritaires dans l'espace du social et particulièrement dans l'espace du soin ou du relationnel.

Donc les professionnels font face à une double confrontation. Ils sont confrontés d'une part à leur propre norme de genre, comme tout un chacun peut l'être, et d'autre part à celles des personnes accueillies contre lesquelles les professionnels souhaitent, si ce n'est lutter, en tout cas ouvrir d'autres types d'horizons genrés des activités. Comme par exemple, ils estiment qu'il est tout à fait possible d'ouvrir un atelier cuisine en direction d'hommes comme de femmes. Néanmoins ils se trouvent face à une réappropriation genrée de certaines activités qui finalement vont faire que le genre minoritaire va fuir l'atelier cuisine qui pourtant n'a à aucun moment été pensé à destination d'un seul genre. Cette double confrontation nous semblait intéressante. Ces éléments vont permettre, il me semble, d'ouvrir une discussion avec la salle. Par ailleurs ces éléments seront développés par nos futurs intervenant-e-s de la table-ronde.

Anne- Lise Torck

Je vous remercie d'avoir présenté les résultats de l'étude. Nous allons maintenant passer aux questions de la salle. Je rappelle que l'ensemble des membres du groupe « Femmes et précarité » peuvent répondre aux questions, et non pas seulement celles ayant présenté l'étude.

Annie Porcedda-Selleron

Je fais partie du réseau Fnars depuis 20 ans sur la problématique coparentalité responsable, et donc sur l'interrogation dans les lieux d'accueil des femmes, de la place du père et de la fonction père. Dans les lieux d'accueil hommes, est-ce qu'ils sont pères ? Il y a tout un travail qui s'est fait à la Fnars depuis 20 ans, mais voilà cela continue toujours à être à interroger. S'agissant de la question de la mixité des familles, on en a très peu parlé mais peut-être que cela sera évoqué plus tard. Comment les familles sont accueillies ? Je pense que la manière dont chaque professionnel s'interroge sur les accueils mixtes est importante aussi : l'enfant, où est sa lignée, où est le père où est la mère c'est vraiment encore quelque chose à travailler. Merci.

Corinne Lanzarini

Il nous a semblé qu'un travail est effectué par les professionnels sur cette question. Ce que nous voyons au travers des entretiens et dans d'autres études, c'est que tout cela se confronte à une catégorie de genre bien installée : c'est quand même la mère qui est la mieux placée pour s'occuper des enfants. De fait, dans les situations de précarité et dans les situations de femmes accueillies, elles sont souvent seules avec des enfants. Parfois il n'y a pas de père ou s'il y a un père, il n'existe pas dans le réseau familial de la mère en question. Il peut aussi y avoir un homme qui n'est pas nécessairement le père de l'enfant. Il semble alors difficile pour l'un comme pour l'autre d'avoir une place auprès d'une mère qui est accueillie dans ces institutions.

On peut constater qu'un certain nombre d'aménagements sont proposés, pas nécessairement organisés et pérennes. Par exemple des aménagements qui sont proposés au coup par coup, en fonction de la situation, en fonction par exemple du droit de visite du père à ses enfants. Ils laissent ainsi utiliser un lieu collectif non prévu à cet effet afin de pouvoir voir ses enfants car, de manière générale, aucun homme n'entre dans le centre et dans les chambres. On voit bien qu'une réflexion sur la question est en cours. Il y a aussi des difficultés à mettre les choses en place, à la fois parce qu'il y a des catégories de genre très fortes autour de la maternité, du point de vue des professionnel-le-s, mais aussi du point

de vue également des personnes hébergées elles-mêmes. A noter que je n'évoque pas ici les situations où le père ne peut pas être présent. Par ailleurs, des questions se posent également par exemple pour des femmes hébergées dans des lieux destinés à les protéger car elles ont subi des violences conjugales et où, puisque la mère doit être protégée de son ex-conjoint, les enfants ne voient plus le père. Il peut y avoir là une réflexion et des aménagements pour continuer à maintenir la protection de la mère et envisager des relations entre père et enfants.

Christine Guillemaut, observatoire égalité femmes-hommes de la mairie de Paris

Comme vous pouvez vous en douter, nous travaillons beaucoup sur les problématiques de genre. A ce titre, je voulais donc obtenir quelques précisions et notamment lorsqu'on parle des rôles sociaux des hommes et des femmes, ces rôles sociaux traditionnels - pourvoyeurs de revenus, protecteurs pour les hommes, virilité - et pour les femmes - rôles sociaux autour de la maternité, de la séduction et le fait qu'une femme n'a d'autre objectif que de trouver un homme pour la protéger. Même si je caricature, c'est un peu ce que j'ai entendu. Je me demandais comment les professionnels réagissent à ces constructions sociales. Est-ce qu'ils pensent que ce sont des rôles sociaux structurants et qu'il faut aider les personnes en précarité à reconstruire puisque ces rôles sociaux ont été mis à mal comme vous l'avez dit. On aimerait savoir du côté des hommes, qu'est ce qui les a amenés dans leur parcours à l'hébergement d'urgence. Est-ce que ce n'est pas souvent une rupture familiale, conjugale ? Est-ce qu'à l'origine de l'arrivée des hommes dans le centre, il n'y avait pas de difficultés à vivre ce rôle social, dans une société où les rôles sociaux changent et où on ne peut que le souhaiter. Aujourd'hui on se rend compte, et ce n'est plus un constat, un souhait ou un objectif, que les rôles sociaux des hommes et des femmes ont évolué. On ne peut plus, il me semble, construire un travail éducatif, ou d'aide, d'accompagnement vers la réinsertion en prenant comme postulat que ces rôles sociaux différenciés sont structurants.

Je pose cette question parce que nous travaillons aussi avec les jeunes et ils nous connaissent cette difficulté qu'ils évoquent souvent avec les éducateurs. Que fait-on avec les filles et les garçons ? Est-ce qu'il faut aider les garçons à reconstruire une attitude virile, qui s'affirme, qui prend la place et l'espace, etc. ? Et aider les filles à retrouver une identification à la féminité que l'on voit dans la mode et qui se trouve même exacerbée ? Vous avez vu récemment le rapport sur l'hypersexualisation des petites filles de plus en plus jeunes. Est-ce que c'est cela que l'on cherche ou est-ce que justement, dans le cadre de l'accompagnement des personnes en grande difficulté, n'est-il pas important de questionner ces rôles et de ne pas fonder un travail d'accompagnement sur ces derniers. Votre présentation m'a véritablement interrogé sur cette question.

Andréa Bocaz, membre du groupe Femmes et précarité

Pour l'instant, nous n'avons pas encore interrogé les personnes hébergées. J'aimerais rebondir sur les représentations des intervenants. On se trouve confronté aux problèmes des équipes pluridisciplinaires avec des niveaux de formation extrêmement différents. Corinne Lanzarini a pu insister tout à l'heure sur l'impensé et sur le fait que, bien souvent, ces questions ne sont pas abordées. Dans le quotidien, chacun y va de ses représentations. On conçoit l'homme dans sa virilité mais aussi dans sa dangerosité. Quant à la femme, vient d'abord sa féminité. Mais elle peut aussi constituer une menace pour les hommes quelque part car elle arrive avec sa sexualité et son pouvoir de séduction. Dans les structures, cela amène du trouble et c'est quelque chose qui est très rarement conceptualisé. C'est difficile d'en parler dans les équipes et cela a des retentissements sur le travail effectué avec les personnes en situation de précarité. Cela fait donc partie des réflexions que l'on a menées au sein de ce groupe : comment amorcer une discussion autour de ces thèmes-là pour avancer ? On constate que les rôles hommes/femmes sont en mouvement mais on rencontre encore des difficultés à mettre des mots là-dessus, à aller plus loin dans la pensée. Ce que vous dites par rapport à l'éducation des enfants, on le retrouve dans les

animations, dans le travail d'insertion qui se fait avec des hommes et des femmes. Il y a donc toujours cette tendance face à la pression du quotidien et la dureté des situations rencontrées. On « retombe » dans les clichés : on va d'abord aider une femme à se faire belle et l'homme à être un séducteur. Il y a comme un vide autour de cette question et cette étude a également pour objectif de dire qu'il est important d'en parler. Nous n'avons pas la solution toute prête mais il faut déjà briser ce tabou et commencer à y penser.

Alix Morley, CASP Vaugirard

Je me demandais pourquoi, dans cette étude, vous avez apparemment pris en compte le genre uniquement homme/femme et vous n'avez pas élargi un peu plus sur les questions LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres). Il y a peu de centres qui les pensent, qui les réfléchissent mais, en ce qui me concerne, je reçois des transsexuel-le-s, population par ailleurs particulièrement précarisée, et pour lesquels on a peu de réponses. Je pense également qu'au-delà de cela, on reçoit de fait des personnes où cela se voit moins - personnes lesbiennes et gays - et c'est un impensé qui peut poser problème, ou pas. Je me demandais seulement pourquoi vous ne vous êtes pas posé la question.

Séverine Mayol

S'agissant de cette question de l'homosexualité ou des orientations sexuelles, ou LGBT, tout d'abord, nous en avons entendu parler un peu au détour dans les centres mixtes. Dans les centres unisexes, elle n'existe pas ou en tout cas elle n'est pas parlée. Dans les centres mixtes, il apparaîtrait que c'est un lieu où il serait possible de faire son coming-out. Deuxième remarque, dès que l'on parle d'accueillir des enfants, des familles ou des couples, ce qu'il y a derrière c'est vraiment la composition traditionnelle de la famille ou du couple. En fait, l'homosexualité fait peur. Elle n'est pas parlée, elle est rarement pensée parce que cela poserait d'autres problèmes. Dans les centres unisexes, la question est : comment vont réagir les autres - femmes et hommes - face à cette sexualité qui n'est pas traditionnelle ou « normale » pour aller vite. Et si on accueille des couples homosexuels, ou non mixtes, terme utilisé maintenant, que se passe-t-il lorsque le couple se sépare ? La question se pose aussi pour les couples traditionnels : que fait-on lors d'une séparation ? Dans le cas de couples homosexuels, que fait-on par rapport aux autres accueillis ? Etant donné que ces situations étaient peu présentes et que l'on interrogeait la mixité, ce n'est finalement que très peu ressorti dans les discours si ce n'est sur le fait que ce n'est pas pensé. On continue de penser dans un schéma traditionnel, aussi bien les rôles traditionnels que les couples traditionnels, la sexualité traditionnelle, etc.

Table-ronde « Le genre dans l'accueil et l'hébergement »

Géraldine Franck, modératrice de la table-ronde

Responsable du Foyer de Vie - Foyer d'Accueil Médicalisé O.J.F.A. (Œuvre des jeunes filles aveugles)

Bonjour à tous et à toutes. Nous allons débiter cette table-ronde afin d'illustrer et élargir nos réflexions sur le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir quatre intervenants pour cette table-ronde. Deux responsables de centres d'hébergement et deux sociologues. Chacun disposera de 10 à 15 mn de temps de parole et à l'issue des quatre interventions, nous aurons un temps d'échange avec la salle.

Nous allons commencer par Laurent Desmarescaux. Vous avez travaillé pendant près de 10 ans dans le bâtiment avant de reprendre des études. Vous êtes diplômé en droit, diplômé de Sciences-Po, directeur depuis plus de 20 ans de structures sociales dont 13 ans à la tête de la Cité du refuge. Ce qui n'est sans doute pas un hasard quand on connaît votre parcours antérieur puisque, je le rappelle, la Cité du refuge est célèbre pour avoir été réalisée par Le Corbusier.

Vous allez nous présenter la Cité du refuge, nous dire pourquoi et comment vous allez ouvrir ce centre d'hébergement à l'accueil des femmes alors que, depuis son ouverture, seuls les hommes étaient accueillis.

Laurent Desmarescaux, directeur de la Cité de refuge

Je vais commencer par l'histoire car elle explique bien souvent la situation actuelle. L'établissement que je dirige est ouvert depuis 1933. A sa création et à son ouverture, il accueillait jusqu'à 600 personnes : des hommes, des femmes, des enfants, des personnes seules, des enfants seuls, des enfants adoptés par l'Armée du Salut, des couples, des familles, et puis il y avait une pouponnière, un tas de choses et de gens dans l'établissement. Pour des raisons, principalement architecturales, les enfants sont repartis mais les femmes sont restées très longtemps. Je suis arrivé dans cet établissement en décembre 1999, et ce que l'on appelait l'hôtel social pour dames a fermé fin 1999. J'ai connu cette époque où il y avait encore quelques femmes. Pendant plus de 70 ans, les femmes ont été accueillies dans cet établissement.

A mon arrivée, l'établissement était ancien, pas forcément en mauvais état, mais vétuste. D'où la nécessité de travailler sur un projet de réhabilitation que j'ai mis 10 ans à mettre en place puisqu'il a démarré seulement en décembre 2011. La question d'accueillir à nouveau des femmes ne s'est pas posée car c'était évident d'accueillir des femmes, des familles, et donc de reprendre des enfants. Ayant des espaces libres, nous avons évidemment été sollicités pour accueillir pendant l'hiver des hommes mais parfois également des femmes, des familles, des enfants. Nous avons donc connu cette expérience tout au long de ces 10 ans d'accueillir de façon ponctuelle parfois des familles, des enfants et de voir ce que cela a amené vis-à-vis des hommes que nous accueillons. Le changement de position et de posture vis-à-vis des femmes mais également vis-à-vis des enfants. On a entendu souvent des réflexions du type « On ne boit parce qu'il y a des enfants », on fait plus attention à la façon dont on se tient et sur les lieux de rencontre, notamment sur le self.

Je voulais préciser mon écho à ce qui a été dit précédemment. Nous travaillons sur une particularité, remarquez, je ne sais pas si cela en est une, sur une population d'hommes (l'établissement accueille 300 personnes ce qui est important) et l'on fait un travail individuel, de façon classique comme cela se pratique avec ce type de population mais on a aussi toute une action collective. Nous faisons beaucoup de choses en collectif pour travailler sur cette part de socialisation des personnes que nous accueillons. Nous avons beaucoup d'ateliers dans différentes catégories, artistiques, culturelles, etc. ; nous faisons des ateliers cuisine

pour les hommes, qui sont très appréciés et dans lesquels il n'y a que des hommes. Nous avons fait l'an dernier un défilé de mode où les hommes ont, pour reprendre leur expression, customisé des vêtements pour défiler avec des vêtements pour des hommes.

Nous avons un atelier couture il y a deux ans qui a fonctionné pendant un an, porté par des résidents qui ont quitté le centre, l'atelier a quelque peu périclité depuis. Nous travaillons également la question de la paternité avec notamment un appartement pour père pour aider les pères à retrouver leur rôle de père. Souvent ils ont des enfants et sont divorcés. Ils ne prennent pas ou peu leurs enfants, et quand ils les prennent, ils ne savent pas forcément quoi faire avec eux. Il y a donc un travail qui est mené avec eux afin de leur montrer ce que l'on peut faire avec des enfants. Généralement, ils passent l'après-midi au Mac Do sur Paris parce que c'est plus simple alors qu'il y a beaucoup d'autres choses à faire. Cela fait partie de ce que l'on essaie de leur apprendre et en cela on sent bien que, souvent, c'est un déclencheur. La plupart du temps, quand ils ont compris comment faire avec leurs enfants, cela devient un déclencheur pour trouver un logement et pouvoir accueillir les enfants. Ce sont des éléments forts pour nous qui n'accueillons que des hommes. Voilà ce que je souhaitais exprimer sur cette question.

Géraldine Franck

Peut-être d'ores et déjà une question : vous disiez que le projet de reconstruction va débiter. Est-ce bien à l'issue de ce projet que les femmes seront de nouveau accueillies ?

Laurent Desmarescaux

Oui, absolument. A ce jour sur les 300 personnes, il y a 135 chambres individuelles, tout le reste se fait en dortoirs. Qui dit dortoirs, dit sanitaires collectifs avec tous les problèmes précédemment évoqués et notamment le respect de l'intimité que l'on doit aux résidents. Comment respecter l'intimité dans les douches qui, même si elles sont isolées et fermées, les parois des douches manquent de hauteur. Cela posera des problèmes. Cela en posait déjà en accueillant uniquement des hommes alors imaginez avec l'arrivée des femmes, ce serait encore plus compliqué. Les questions de respect que l'on devait aux accueilli-e-s me semblaient donc difficiles dans les conditions actuelles. Demain, les personnes que nous allons accueillir le seront en logement seul, isolé, à destination des personnes isolées, des couples et des familles. Mais que ce soit une personne isolée homme ou une personne isolée femme, c'est la demande qui fera que l'on accueillera un homme ou une femme. On sait pertinemment qu'au départ, les femmes ne vont pas se précipiter pour venir dans un centre de 300 hommes. Les choses vont se faire progressivement et le fait d'accueillir des familles, des couples, des personnes isolées avec enfants y contribuera. On sait en effet qu'il y a une forte demande car peu de centres accueillent des personnes isolées avec enfants. Nous souhaitons répondre à cette demande qui répond à un besoin. Peut-être que demain le besoin se situera au niveau des couples.

Vis-à-vis des professionnels, il n'y a jamais eu de réticences ou résistances pour accueillir de nouveau des femmes ou des enfants. Il y a un besoin et une demande de préparation mais le temps des travaux nous laisse le temps d'effectuer ces formations et de faire tomber les éventuelles réticences. Tout d'abord, il me semble que les réticences et les résistances pour accueillir une mixité viennent davantage du professionnel-le que des usagers. Je sais que vous allez prolonger l'étude auprès des usagers, vous pourrez me dire ensuite si j'ai raison ou tort. La seule surprise est survenue lorsque j'ai évoqué le fait d'accueillir des couples et bien entendu des couples homosexuels car cela allait de soi. De là, certains professionnels sont soudainement montés sur leurs grands chevaux et m'ont répondu que je ne me rendais pas compte. Ceci alors que la question de l'homosexualité se pose dès aujourd'hui puisque lorsque vous accueillez une population, il y a forcément des homosexuels. Je rappelle que l'une des particularités des centres d'hébergement parisiens est d'accueillir des personnes

qui viennent de province parce qu'elles ne peuvent pas parler de leur homosexualité dans leur région, dans leur village. Ces personnes viennent sur Paris pour pouvoir vivre un peu leur homosexualité. C'est pour cela que nous avons un certain nombre d'homosexuels parmi les populations que nous accueillons. Cette question est traitée, parlée, évoquée régulièrement et elle ne pose pas de problèmes. Il va falloir creuser pourquoi les couples homosexuels représentent soudainement quelque chose qui nous semble insurmontable.

Géraldine Franck

Vous avez un peu anticipé sur la 2^{ème} question que je souhaitais vous soumettre. Vous parliez de la réticence des professionnels qui n'est absolument pas asymétrique avec une éventuelle réticence de la part des usagers. Il me semble que vous avez au sein de votre structure un Conseil de la vie sociale qui fonctionne plutôt bien. Est-ce que cette thématique de l'ouverture vers l'autre genre a été discutée en Conseil de vie sociale ?

Laurent Desmarescaux

Nous en avons en effet parlé depuis un moment déjà avec le Conseil de vie sociale. Les hommes sont prêts à accueillir les femmes en nombre, ils sont en attente certaine de pouvoir accueillir des femmes. Ils sont tous d'accord pour dire que ce sera mieux avec des femmes, voire moins tendu même si ce n'est pas vraiment le cas. Ils ont une image de l'apport de la femme qui ne sera certainement pas celle de la réalité mais ils y sont favorables en tout cas. Dans la population accueillie, nous n'avons pas senti à aucun moment de résistances ou réticences à accueillir des femmes.

Géraldine Franck

Même si je ne suis pas ici en tant qu'intervenante, je me permets d'ajouter un petit point à cette réflexion. Je gère aujourd'hui un centre qui accueille exclusivement des femmes pour des raisons historiques puisque c'était auparavant géré par une congrégation religieuse. Et aussi étonnant que cela puisse paraître, ces femmes qui ont eu très peu de contacts avec les hommes, du fait de cette prise en charge extrêmement fermée au sein d'une congrégation, sont amenées désormais à côtoyer des hommes. Je peux vous dire que c'est avec grand plaisir qu'elles le font et qu'il y avait effectivement une vraie attente de leur côté aussi. Ceci pour dire que si les hommes sont sans doute très heureux d'accueillir des femmes, les femmes peuvent aussi être très heureuses d'accueillir des hommes.

Je me tourne vers vous Marie Cervetti. Vous êtes diplômée de l'EHESS en anthropologie sociale et vous avez obtenu votre CAFDES à l'EHESS. Vous êtes directrice du centre Universelles depuis 8 ans. Vous vous intéressez déjà auparavant à la place des femmes en auditant des programmes en Amérique latine en vue de questionner des femmes inscrites dans des projets financés par l'Europe. Le centre Universelles est géré par l'association *FIT, une femme, un toit*, qui est une association féministe. Comme son nom le laisse supposer, vous n'accueillez que des femmes et vous allez nous expliquer pourquoi c'est important de ne pas appliquer la mixité au sein de votre centre.

Marie Cervetti, directrice du CHRS Universelles

Le terme de mixité positive a été cité ce matin, c'est ce que nous avons fait au sein de l'association qui existe depuis 1969. Elle n'accueillait que des femmes, sans réflexion particulière sur ce choix sinon qu'intuitivement, sans avoir réalisé d'enquête, l'association avait décidé que les femmes avaient plus de difficultés pour se loger que les hommes. Sans projet politique particulier.

En 2004, je vous passe l'historique, au vu de la précarité croissante des femmes et de leur difficulté à trouver un hébergement, on s'est orienté vers la création d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale. A cette occasion, on a interrogé les femmes qui étaient déjà dans la structure. Tout ce qu'elles nous ont dit corrobore ce qui a été signalé tout à l'heure dans l'enquête. C'est-à-dire être hébergée avec des hommes, c'est très compliqué. Même si on est jogging, les hommes viennent de toute façon chercher la séduction. La violence n'est absolument pas parlée et les travailleurs sociaux n'y sont pas nécessairement formés. Tous les parcours de vie, de viol, d'inceste, de violences conjugales, ne sont donc absolument pas abordés. Il existe une peur qui plane sur ce qui peut arriver, à n'importe quel moment du jour et de la nuit, même si les personnes sont séparées en différents étages ou différentes structures.

La question que nous leur avons posée était assez simple : Est-ce qu'en 2004 nous sommes prêts à accueillir des personnes en grande précarité et en exclusion sociale sur une mixité qui soit joyeuse et possible. La réponse des femmes, puisque nous sommes plutôt partis sur l'analyse des femmes, était négative. « Nous, nous avons besoin d'un lieu où nous sommes protégées, où l'on peut se reconstruire ». De plus nous avons en même temps fondé un projet féministe. Même lorsque les lieux ne favorisent pas les stéréotypes, les personnes elles-mêmes les reproduisent d'où l'idée de n'accueillir que des femmes, de déconstruire les stéréotypes et puis on reconstruit.

Tout cela a donné quelque chose d'assez paradoxal car nous sommes sans doute l'un des établissements les plus mixtes de la place de Paris puisque les femmes ont la possibilité d'accueillir leur conjoint ou leur conjointe dans l'établissement, dans leur chambre (double ou individuelle). Elles ont inventé un système dans les chambres doubles qui permet que la colocataire signe un accord de façon à ce que l'autre puisse recevoir en toute tranquillité la personne de son choix. Et tout cela se passe très bien.

En outre, il n'y a pas non plus d'horaires d'entrées et de sorties. L'équipe est paritaire et formée en permanence sur ce que veut dire la domination masculine, comment cela fonctionne dans les relations que nous même créons avec les personnes. Voilà, pour le constat.

Dans l'étude, on a vu qu'il y a des centres spécifiques pour les femmes victimes de violences conjugales. Nous accueillons des femmes victimes de violences conjugales qui ont été prises en charge depuis 3-4 ans mais qui arrivent au FIT en disant que c'est la première fois que la question leur est posée. « Jamais on ne m'a demandé si j'avais subi un viol, un inceste, jamais ». Dans les lieux mixtes, cette question est vraisemblablement très compliquée. Elles trouvent donc dans l'établissement non mixte la possibilité d'accueillir l'autre genre mais dans des conditions qui sont choisies et pas subies, dans un cadre de liberté très large et qui est discuté en permanence au sein du Conseil de la vie sociale vraiment actif.

Tout à l'heure, je parlais de déconstruire les stéréotypes et le premier qui enferme bon nombre de femmes, c'est la difficulté de prendre la parole en public. On voit bien que dans les lieux mixtes, les femmes utilisent peu cette parole car elle est souvent prise par les hommes. Aussi, le travail que nous réalisons avec ces femmes, c'est le Conseil de vie sociale mais beaucoup sont aussi investies dans le Conseil de la jeunesse du 3^{ème} arrondissement où l'on réalise énormément de projets qui leur permettent de se saisir de la parole.

Je sais que quelques unes et quelques uns d'entre vous ont vu le dernier film qu'elles ont réalisé qui s'appelle « On prend la campagne » où elles interpellent les candidats et candidates aux élections présidentielles. L'idée est d'abord de s'emparer de la parole. Concernant les travailleur-se-s sociales, en effet, il n'y a pas dans les formations quelque chose qui touche au genre et qui puisse leur permettre de déconstruire les stéréotypes. Lorsque je suis arrivée dans ce secteur, j'étais assez effarée du retard là-dessus. Le FIT avait alors proposé un manuel à usage non-sexiste de la langue parce que c'est par notre façon de parler et d'écrire que l'on pense le monde. Ecrire et parler autrement permet de déconstruire comment on le pense. J'étais assez surprise lorsque je participais à des réunions organisées dans des centres et que je voyais des affiches « Venez nombreux à

notre atelier ping-pong », « Venez nombreuses à l'atelier cinéma ». La façon de communiquer avec l'un ou l'autre des genres faisait que, fatalement, la salle était remplie d'hommes ou de femmes.

On a réalisé un manuel qui a très bien fonctionné sur la manière dont les travailleur-se-s sociales peuvent commencer à s'exprimer autrement avec les personnes et inclure les un-es et les autres dans leurs activités. Avoir une vision féministe du monde pour l'association c'est donner la parole, permettre de la prendre, être dans une logique collective, être dans des principes de droits et de libertés. Les femmes que l'on accueille savent beaucoup plus souvent ce que sont leurs devoirs et leurs contraintes que leurs droits et leurs libertés. Beaucoup de petites choses permettent d'arriver vers quelque chose qui s'appelle l'émancipation, sans pour autant se couper de l'autre genre ou de l'intimité avec cet autre genre dans les murs.

Géraldine Franck

A propos de ce manuel, vous le diffusez gratuitement mais vous ne disposez plus que de quelques exemplaires. Les personnes qui sont intéressées vont devoir faire du lobbying pour pouvoir s'en procurer un. Pourriez-vous nous parler des films réalisés par l'association ?

Marie Cervetti

Oui, comme je l'ai dit, notre spécialité est de permettre aux sans voix de prendre la parole et particulièrement les femmes. Nous avons réalisé il y a quelques années un film qui s'appelle « J'aime pas les femmes » parce que j'étais toujours étonnée d'entendre des jeunes femmes à l'admission qui disaient « Oh là là il n'y a que des femmes et moi je n'aime pas les femmes ». Cela posait quand même un petit souci que des femmes puissent dire aussi franchement qu'elles n'aiment pas les femmes. Nous avons travaillé sur quatre clips. Un premier « J'aime pas les femmes » où l'on est dans la reproduction du discours : « Regarde, elle porte une jupe courte, c'est une pute, c'est bien fait pour elle si elle se fait violer ». Les autres films s'appellent « J'aime pas que tu me fasses peur », « J'aime pas te servir » et « J'aime pas que tu me gomes ». « J'aime pas que tu me gomes » se situe dans une salle de classe, le professeur dit : « Aujourd'hui nous allons parler des grands hommes » et une jeune fille rétorque « Mais monsieur, pourquoi on ne parle jamais des grandes femmes ? ». A la fin du film, toutes les grandes femmes disparaissent au fur et à mesure de l'histoire. Ce sont quatre clips très courts et assez percutants.

L'idée est bien évidemment de réaliser des productions extrêmement dynamiques où l'on sort du témoignage pour leur permettre d'aller de l'avant : « Voilà ce que j'ai vécu, comment je me bats et comment je m'en suis sortie ». Concernant le travail social, je crois que nous sommes limités archaïques. J'ai entendu que l'une des participantes travaille ou intervient à la Fnars. J'ai été surprise de voir que la Fnars adresse une lettre le 8 mars sans mentionner le droit de la question des femmes, qu'elle ait produit un rapport l'an dernier sur les travailleurs pauvres sans faire mention de cette problématique - on sait que les travailleurs pauvres sont des travailleuses pauvres - et qui continue de penser que les femmes sont une catégorie de la société.

Or, ce qu'il faut bien faire comprendre aux gens, c'est que les femmes ne sont pas une catégorie, elles sont justes 50% de l'humanité. C'est comme s'il y avait une sorte de refus, une spécificité des publics mais ce n'est pas une spécificité d'être une femme. Il y a donc un gros travail de conscientisation à faire. C'est quand même éprouvant au regard du mouvement de libéralisation qui a maintenant plus de 40 ans. Au vu de ces constats parfois angoissants, 3 pas en avant, 3 pas en arrière, on a créé un collectif de 45 associations, toutes féministes, qui s'appelle « Féministes en mouvement ». Nous avons créé un événement qui a bien marqué à La Cigale en faisant venir les candidats et candidates aux présidentielles. Nous avons publié un ouvrage « Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ? ». Car l'on entend actuellement des préjugés du style « C'est bon vous êtes cheffes, vous

gagnez le même salaire », qui insinuent que tout serait gagné. Cet ouvrage répertorie 30 propositions et tente de démolir les préjugés sur la situation réelle des femmes aujourd'hui en France. Il se trouve dans toutes les bonnes librairies et coûte 7 euros. Pour information, toutes les vidéos précitées sont disponibles sur You tube.

Géraldine Franck

Je m'adresse désormais à vous Marc Bessin, sociologue, chargé de recherche au CNRS, directeur de l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux). Vous avez également été membre du Comité directeur de l'Institut Emilie du Chatelet, institut qui travaille, je vous le rappelle, sur les relations femmes- hommes et la contrainte de genre. Vos domaines de recherche sont variés : les soins en prison, la justice des mineurs, la parentalité tardive, les parcours de vie et le genre. Ce qui nous intéresse aujourd'hui plus particulièrement, ce sont vos recherches sur les enjeux de sexualité dans le travail social. Où en est la recherche sur le genre pour les travailleurs sociaux et qu'est-ce qui ressort de ces études ?

Marc Bessin, sociologue, chargé de recherche au CNRS, directeur de l'IRIS

Je vous remercie beaucoup de m'avoir invité à cette journée car, au regard de votre étude, les questions qui se posent sont finalement assez novatrices. Je rejoins ce qui a été dit tout à l'heure par Marie Cervetti sur le domaine du travail social. Que ce soit par les travailleurs sociaux eux-mêmes dans le secteur, dans la formation, et il faut le dire aussi, dans la recherche qui est faite sur le travail social, et notamment les sociologues qui l'ont beaucoup investi, y compris de manière critique. On pense à tous les travaux des années 70 sur le contrôle social. On aurait pu penser qu'il aurait été possible de trouver une convergence critique avec les mouvements féministes. Et la réponse est négative, rien, pas grand-chose en tout cas. Lorsqu'on regarde les bibliographies, peu de choses sur le genre et le travail social. Je pense, comme cela a été souligné dans le rapport, qu'il y a un véritable impensé du genre en tant qu'ordre du genre, en tant qu'ordre hiérarchisé reprenant des dichotomies à notre disposition et renouvelant à chaque fois la hiérarchisation privé/public, proche/mise à distance, affective/relationnelle, etc. Il y a tout un tas de choses pour lesquelles on discerne derrière les enjeux qui sont liés à la professionnalité du travail social. Tous ces aspects là sont totalement impensés, niés, déniés souvent. Parce qu'il est évident, lorsque l'on en parle, et là on évoque plutôt l'idée de sex-ratio, cela commence par cela, cela ne se limite pas à cela. Sexe-ratio : qui fait quoi ? Quand on regarde la féminisation du travail social, les pourcentages sont éloquentes : plus de 90% chez les assistantes sociales, 70% dans l'animation et l'éducation spécialisée, etc. C'est évident que cette question saute aux yeux mais de ce fait, elle se trouve complètement naturalisée.

On peut se poser la question pourquoi les études de genre ont mis un certain temps à s'installer dans l'univers intellectuel français. Aujourd'hui c'est quand même quelque chose qui semble soutenu, dans les universités et les recherches mais dans le travail social, peu de choses, cela pose de réelles questions. D'ailleurs quels sont ceux qui dans leurs formations ont eu des séminaires, des conférences sur les questions de genre, etc. Je crois que cette dimension n'existe pas vraiment dans les formations initiales, nous en sommes au début et je pense qu'il y a un véritable déni par rapport à cette question. Beaucoup de choses peuvent être dites sur ce déni.

Quand on doit faire œuvre normative et obligatoirement de restructuration, on parle alors d'ordre, de désordre. Et évidemment on a affaire à une société qui fonctionne sur un ordre social et sur un ordre du genre. A partir de là, il est clair que les désordres imputés sont parfois même liés à l'idée qu'il faut réinstaurer de l'ordre et de l'ordre du genre. Y compris si ce n'est pas forcément voulu, on l'a vu à travers l'enquête. Les stéréotypes de genre reviennent malgré tous les efforts qui sont faits, y compris dans un objectif d'autonomisation des femmes. On retombe souvent dans le fait de réinculquer des stéréotypes sexués et de

renforcer les stéréotypes de genre. On peut le voir, surtout à l'heure actuelle où le travail social est soumis à un esprit gestionnaire, un manque de moyens et à une transformation, le « new public management », tout un tas d'outils à l'œuvre dans le secteur. Là encore, il faut faire attention aux files actives, c'est-à-dire aller vite, trouver les solutions parce que derrière il faut justifier les subventions ce qui implique que des personnes soient sorties avec une formation, etc. Quelles sont les formations à disposition des femmes ? Essentiellement celles qui assignent les femmes à des travaux précaires, mal payés, dévalorisés, en tout cas féminisés comme les métiers du care, tel le secteur de l'aide à domicile.

Il existe pourtant d'autres possibilités, qui consistent à revenir aux fondamentaux du travail social. En particulier du point de vue temporel, défendre un droit à la pause qui est celle de la protection dans les centres d'hébergement ; la pause au sens de se poser un peu et prendre le temps aussi d'envisager des formations qui peuvent être longues et pas forcément la formation rapide, du style aide à domicile. Ainsi ce nouvel air du temps et cet esprit gestionnaire qui règne désormais dans le secteur en fait que renforcer aussi ce que l'on a pu voir sous d'autres aspects, le fait que le travail social participe aussi à cette reproduction du genre, en pensant parfois œuvrer à l'autonomie des femmes, alors qu'on les réassigne à leurs rôles sexués. Beaucoup de choses restent encore à faire.

Géraldine Franck

Vous le dites bien, cette problématique du genre qui est impensée à maints niveaux, déjà dans la prise en charge qui est offerte aux usagers ou à travers certains ateliers, peut effectivement renforcer certains stéréotypes de genre. A travers les choix qui sont donnés aux personnes dans le cadre de leur réinsertion sociale où effectivement on va peut être davantage accompagner les femmes dans des formations courtes qui vont les mener vers les métiers du care. Egalement au niveau des travailleurs sociaux qui restent, on le sait bien un secteur essentiellement féminin. Il me semble que vous écriviez dans un de vos articles que, même au sein des différents publics qui peuvent être accueilli-e-s dans le secteur social, on se rendait compte que les femmes prenaient majoritairement en charge les personnes handicapées et les personnes vieillissantes. Les rares hommes qui étaient formés dans ce secteur étaient plutôt dirigés vers l'adolescence, vers des personnes dont on estime qu'elles doivent être rééduquées. Ainsi, on retrouve encore ce stéréotype du genre de l'homme qui va pouvoir remettre dans le droit chemin en imposant une éducation stricte.

Je me tourne vers Maëlle Planche. Vous êtes également sociologue, membre de l'Equipe CESAMES (Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale et Société). Vos thématiques principales de recherche sont l'enfance et la santé mentale ainsi que la périnatalité et la précarité. Vous avez travaillé sur les trajectoires institutionnelles des femmes enceintes en situation de précarité. Est-ce que le fait d'être une femme enceinte permet ou non de bénéficier d'une certaine protection ?

Maëlle Planche, sociologue, CERMES3 - Equipe CESAMES

L'argument de la protection des femmes en raison de leurs grossesses et maternités revient régulièrement pour expliquer le fait qu'elles soient moins nombreuses que les hommes dans les situations les plus précarisées, qu'elles soient moins nombreuses dans la rue au sens strict du terme ou dans les structures d'hébergement d'urgence. Derrière cet argument, on émet donc l'hypothèse que les femmes, lorsqu'elles rencontrent une difficulté sur le plan du logement ou de l'hébergement, seraient peut-être prises en charge par ailleurs, dans des structures davantage fermées. Je me suis intéressée à cette question dans le cadre de ma thèse, qui visait à analyser des trajectoires de femmes enceintes et/ou de jeunes mères privées de logement personnel.

C'est une question compliquée qui devrait appeler une réponse sur un mode binaire, alors qu'en réalité, il est très difficile de répondre de façon aussi tranchée. Un premier élément me

semble être fondamental : c'est la dimension temporelle du processus, autrement dit, l'importance de replacer ces grossesses et ces maternités dans les trajectoires de vie des femmes, en tant qu'événements pouvant éventuellement offrir une protection à un instant T – sur les périodes « péri- » et « postnatales » – tout autant qu'induire des effets pervers sur leurs parcours futurs si on envisage l'évolution de leur situation à l'égard du logement ou de l'hébergement sur le plus long terme. Il faut d'abord souligner que, pour un certain nombre de femmes, la grossesse est souvent à l'origine de la rupture d'hébergement ou de logement.

Pour un certain nombre d'entre elles, la grossesse vient rompre un équilibre - certes souvent déjà très fragile - trouvé sur le plan de l'hébergement ou du logement ; il peut s'agir de femmes hébergées par des compatriotes, des amis ou une connaissance, pour lesquelles l'annonce de la grossesse entraîne la mise à la rue ; pour d'autres femmes, la grossesse apparaît comme un événement de rupture familiale puisqu'un nombre quand même important de jeunes filles sont mises à la porte par leurs parents qui n'acceptent pas leur grossesse. Dans ces cas-là, la grossesse vient exacerber des conflits familiaux, eux-mêmes à l'origine d'une rupture sur le plan du logement. Donc, la plupart des personnes que j'ai rencontrées ont des histoires de vie qui montrent que la grossesse n'est pas une protection en soi - ce qui entre d'ailleurs très souvent en contradiction avec leurs propres représentations ou attentes vis-à-vis d'une grossesse ou d'un enfant potentiellement « protecteur ». Elles se rendent bien compte que, dans la réalité, les choses sont plus complexes. C'est un premier point qui va plutôt à l'encontre de l'idée d'une protection des mères.

Si on regarde maintenant les pratiques d'orientation des mères, ce que l'on observe – et notamment au niveau des maternités puisque c'est généralement dans ces services que leur problématique d'hébergement va se révéler – c'est qu'effectivement, on laisse rarement sortir une femme enceinte ou une jeune mère de la maternité sans une solution d'hébergement jugée « convenable ». Mais si, à ce niveau de la prise en charge, protection il y a, il faut toutefois la relativiser dans la mesure où ce qui compte, ce n'est pas tant « la femme » - au nom de représentations traditionnelles de son rôle et de sa place maintenue à la sphère privée - que l'enfant. Ce qui m'amène à évoquer un autre élément relatif à leur prise en charge : si elles sont orientées de préférence vers des lieux destinés spécifiquement aux mères, ce sont pour des raisons qui ne relèvent pas uniquement de ces représentations traditionnelles, mais plutôt de contraintes financières, liées à la répartition des responsabilités et des compétences entre l'Etat et le Département. Une femme enceinte et/ou une jeune mère accompagnée d'un enfant de moins de trois ans doit, à ce titre, être prise en charge par le Département, et non par l'Etat au titre de son errance ou de sa problématique de logement. Elles seront donc plus souvent orientées vers des structures habilitées à prendre en charge cette population là – qui sont aussi des structures plus fermées. Cette répartition des responsabilités entre l'Etat et le Département a des effets directs sur la nature même du travail réalisé auprès des mères.

Dans ma recherche, j'ai pu observer trois types de parcours de mères : les mères orientées vers un centre maternel constituent une minorité - alors même que c'est sur cet argument que l'on s'appuie pour expliquer que les femmes soient minoritaires parmi les personnes à la rue, donc potentiellement plus protégées. En réalité, ces femmes sont tout à fait minoritaires et présentent des caractéristiques bien spécifiques : il s'agit le plus souvent de très jeunes filles ou de jeunes femmes mises à la rue suite à des conflits familiaux avec leurs parents, qui sont généralement de nationalité française. La plupart des femmes qui ne vont pas entrer dans les critères d'admission des centres maternels vont être orientées vers d'autres structures, type CHRS ou vers des structures spécialisées dans l'accueil des enfants de moins de trois ans, ou bien encore vers des structures d'hébergement d'urgence habilitées à recevoir des enfants de moins de trois ans. Donc on a des pratiques d'orientation plus ou moins discriminantes liées aux caractéristiques des mères.

Et puis on a un troisième type de parcours qui concerne toutes les femmes qui vont pouvoir bénéficier de prises en charge médicalisées, en lien avec leur grossesse et leur maternité. Tout ceci n'a pas grand intérêt si l'on n'évoque pas la question du travail réalisé pour

permettre à ces femmes d'intégrer chacune de ces structures. Pour orienter une femme vers un centre maternel, on ne peut pas mettre en avant sa problématique d'hébergement. C'est une prise en charge du Département, au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, ce qui implique que l'accent soit avant tout mis sur le risque pour la relation mère-enfant, mais absolument pas sur le problème d'hébergement qui n'est pas un argument suffisant pour justifier d'une prise en charge. Donc on assiste un procédé qui aboutit à une forme de déni – ou de dénégation – du problème d'hébergement des mères et une mise en avant du risque potentiel pour la relation mère-enfant. En disant cela, je ne nie pas le fait qu'il puisse exister, chez ces mères – comme chez d'autres – des comportements inquiétants sur le plan de leur relation à l'enfant. Mais je veux juste souligner le processus qui aboutit à ce que le travail réalisé avec ces mères soit finalement davantage axé sur leur maternité et sur leur parentalité que sur leur problématique d'hébergement.

Ainsi, lorsque l'on questionne les femmes prises en charge dans les centres maternels, on s'aperçoit qu'au moment de sortir de la structure, elles en sont restées à leurs problèmes d'hébergement - même si elles se sont saisies de ce qui a été fait sur le plan de leur relation à l'enfant. Elles ressortent d'une part avec l'impression que leur problématique d'hébergement n'a jamais été évoquée dans la structure, et d'autre part, avec le même problème d'hébergement que celui qui les avait conduites à solliciter l'aide d'un travailleur social. Elles ressortent très souvent sur le dispositif Samu social, ont l'impression que leur situation s'est aggravée, s'est précarisée et expriment un sentiment de grande frustration lié au fait qu'elles sont souvent dans l'obligation de confier leur enfant à son père ou à leur famille, faute de solution d'hébergement ou de logement. J'ouvre une parenthèse sur la place des pères dans les centres maternels ; il y a des temps consacrés au père, mais très limités, et en tout cas, jamais envisagés dans une perspective de relation de couple. C'est-à-dire qu'on accueille, sur un temps limité, le père de l'enfant qui n'est par contre jamais envisagé comme le conjoint de la femme. L'ensemble de ces éléments laissent à penser que si protection des femmes il y a, elle est à double tranchant.

Je voudrais revenir sur certains éléments de votre rapport qui m'ont interpellé. D'abord, la question du travail et des pratiques de prise en charge des structures d'hébergement destinées aux mères. Il y a quelque chose qui me semble paradoxal lié au fait qu'un certain nombre de centres travaille avec les outils de la psychanalyse, notamment autour de la question du tiers-séparateur. Or, dans votre recherche comme dans la mienne, on constate qu'un certain nombre de centres affirment une volonté de mise à distance des hommes, qui sont aussi les pères ou les conjoints de ces femmes, alors même que sont les figures traditionnelles du tiers-séparateur. Je me demande dans quelle mesure la présence des hommes n'entrerait pas en concurrence avec le travail réalisé dans ces structures. Je n'ai pas la réponse mais je me questionne.

D'autre part, l'ensemble des éléments de ma recherche et de la vôtre interroge sur la question de l'émancipation. On voit bien dans votre rapport comment entrent en contradiction, l'émancipation des femmes – pour ce qui est de mon terrain, j'ai pu observer une réelle valeur positive accordée à l'inscription des femmes sur la sphère professionnelle – et quelque chose qui relève toujours, dès lors que l'on touche à la figure de l'enfant ou de la maternité, de représentations plus traditionnelles quant à leur rôle et à leur place.

Géraldine Franck

Merci à nos quatre intervenants. Nous allons pouvoir ouvrir le micro pour la salle.

Annie Porcedda-Selleron

Je me sens obligée d'intervenir de nouveau car j'interviens en effet auprès de la Fnars, je suis féministe mais je suis dans l'incapacité de contrôler tous les écrits de la Fnars. Je suis très contente que nous arrivions à parler d'équité au niveau du vocabulaire, c'est insupportable depuis des générations. On peut tous s'interroger en permanence et vous

avez réussi à faire intervenir deux hommes et deux femmes à la table-ronde et je vous en remercie.

Marie Cervetti

Je peux vous proposer de parler de la langue. Je ne sais pas si vous avez entendu parler d'une campagne sympathique qui s'appelle « Tous les hommes et les femmes sont belles » puisque c'est ainsi que l'on parlait le français avant. Il a fallu qu'un prêtre jésuite grammairien décide qu'il fallait que le terme noble puisse s'accorder, au 16^{ème} siècle je crois, et à partir de là on a accordé avec le masculin. Mais à la base, il était parti qu'il ne fallait accorder que le terme noble. C'est toujours intéressant d'avoir conscience que nous n'avons pas toujours parlé la langue comme nous la parlons aujourd'hui.

Question de la salle

Je voulais juste poser la question suivante : est-ce que la région Ile-de-France pourrait reproduire l'ouvrage épuisé ?

Marie Cervetti

C'est un manuel qui a été financé par la ville de Paris dans le cadre d'un projet international qui s'appelle, je crois, « Paris la belle Europe ». La région Ile-de-France, pour une fois, n'a pas participé au financement du projet donc je ne sais pas si elle pourrait le rééditer.

Marie Alexis, Présidente d'UTPM (UNION DE TERRE PACIFIQUE MONDE)

Je suis membre d'une ONG d'aide au développement et ma question est la suivante : nous avons parlé de beaucoup de choses mais nous n'avons pas parlé du coût que cela représentait. Je souhaiterais connaître le coût des hébergements via les subventions. En outre, pour les personnes qui sont accueillies et hébergées, est-ce que vous proposez une formation dans le cadre de la réinsertion afin qu'elles puissent repartir et trouver du travail et sortir de cet accueil ?

Marie Cervetti

Si je puis me permettre, c'est le cœur de notre travail, nous sommes clairement payés pour cela. L'idée c'est que, autant les travailleur-se-s sociales peuvent être en déficit de formation sur les questions de genre, égalité femmes-hommes, violences faites aux femmes, etc. , autant sur le travail de l'insertion, de l'accès au logement autonome, c'est vraiment le cœur de leur métier. C'est donc l'objet de notre existence même.

Géraldine Franck

Afin de compléter peut-être cette réponse, nous avons évoqué tout à l'heure la question du choix, à savoir est-ce que nos usagers peuvent choisir d'être dans un centre mixte, non-mixte, dans un centre qui permet l'accueil des couples et des enfants. Ce que l'on peut je pense collectivement constater c'est qu'au vu, surtout en Ile-de-France, de la pénurie d'offres en termes de logement, d'urgence et de stabilisation, le choix semble très relatif quand même. Je veux dire par là que l'on sait très bien comment cela se passe, il y a de multiples candidatures qui sont envoyées et la personne va là où l'on veut bien l'accueillir.

Laurent Desmarescaux

Si je puis me permettre, je vais temporer un peu votre propos. On a vu comment cela fonctionne en accueil sur dortoirs, on a à peu près la moitié des gens qui viennent en entretiens à qui on explique comment se déroule l'accueil et qui disent « Non je ne veux pas de cet accueil ». Je suis donc d'accord avec vous sur l'a priori mais la réalité c'est celle là, il y a quand même un choix qui est fait par l'utilisateur.

Claude Chevrier, directeur du CHRS La Poterne des Peupliers

Une question a été posée sur le coût et il me semble intéressant d'y revenir un petit peu. Il se trouve que je suis directeur de deux CHRS et d'un CHU, et qu'aujourd'hui le financement provient essentiellement de l'Etat. On nous reproche aujourd'hui, en tout cas dans les établissements que je dirige, d'avoir un coût trop élevé. Et ce que l'on vient de dire ce matin, c'est que l'accueil de personnes en difficulté suppose de réfléchir sur la manière dont on va organiser cet accueil, former le personnel et aujourd'hui nous sommes contraints à avoir des budgets très resserrés, avec des prix de journée pourtant sincèrement qui ne me semblent pas très élevés. Quand on pense au coût journalier de 60-70 euros et que l'on assure un accueil, un hébergement, que l'on essaie d'avoir un accueil de qualité, cela ne me paraît pas considérable.

Marie Alexis

J'ai travaillé au Canada où, avant même d'accueillir des personnes, il faut qu'il y ait l'insertion et le travail. On sait qu'il y a le fonds social européen mais la finalité, c'est l'emploi.

Gilbert Jourdes, responsable de la résidence Anne-Marie Blaise

Pour compléter ce qui a été dit par Mr Chevallier, je dirige une maison relais - pension de famille de l'association des Petits frères des Pauvres. Le financement Etat est de 16 euros par jour et par personne, et il n'a pas évolué depuis avril 2008. Par ailleurs, pour information, si vous avez regardé le reportage de Serge Moati sur France 5 il y a 2 jours à propos des soins psychiatriques en prison, les coûts communiqués sont de 80 euros par jour en prison et 800 euros en hôpital psychiatrique.

Marie Cervetti

Je corrobore ce que vient de dire ce Monsieur qui évoquait le coût journalier de 16 euros. Nous venons de perdre et renoncer à un beau projet qui était l'accueil de femmes sortant de maternité avec leur bébé puisque chaque année, nous avons une bonne dizaine de jeunes femmes qui sortent de la maternité et qui dorment dans des camions, bref qui essaient de trouver des solutions. L'Etat vient de nous refuser ce financement et nous étions à moins de 17 euros la place par personne. Donc quand on dit 70 euros, je pense qu'il faut définitivement dire adieu à ce genre de tarification, parce que même à 17 euros, on nous a expliqué qu'il n'y a pas vraiment besoin de ce type de besoin sur Paris. Trois semaines plus tard, je les ai appelés en expliquant que nous avions une jeune femme qui venait d'accoucher et que nous n'avions pas de solutions. Que fait-elle, comment fait-elle, aller à la rue ? Aujourd'hui pour des structures à 17 euros par jour et par personne, il n'y a plus de financements.

Marc Bessin

Sur le coût, comme je l'ai dit précédemment, au regard ce que le travail social vit actuellement et ce qu'il risque de voir, quelles que soient les échéances à l'avenir, il va évidemment y avoir une tension de plus en plus forte entre cette dimension de

transformation, de chalandisation, de l'esprit gestionnaire dans le travail social et des objectifs qui sont d'autant plus compliqués si l'on intègre les questions que l'on aborde aujourd'hui. Ces questions autour de l'ordre du genre. Est-ce qu'on le perpétue ou est-ce qu'on essaie au contraire de travailler aussi sur ces questions là ? Ce qui veut dire être en résistance par rapport aux valeurs du travail social, autour du temps nécessaire pour stabiliser, prendre le temps de prendre confiance, de suivre une formation un peu plus longue qui est à disposition, etc. Cet aspect-là est un grand enjeu, à mon avis, de défense du sens du métier dans le secteur.

Il y a un autre aspect qui a été évoqué, il me semble. D'une part, les résultats de l'enquête le montrent bien, la mixité n'est pas l'égalité et discuter de mixité ne revient pas à dire que l'on discute de genre. Il y a des logiques de mixité qui sont souvent des logiques de complémentarité. Autrement dit, il faut un peu de tendresse, donc des femmes dans un monde d'hommes. Ou alors introduire un peu de rationalité dans cette équipe de femmes, s'il y avait quelques hommes, cela ne ferait pas de mal. Il y a donc des logiques de mixité qui renforcent complètement l'ordre du genre. L'enquête montre tout à fait cette dimension là. Derrière cette idée de mixité, ce qui a été pointé dans l'étude, c'est que la mixité est au fond un moyen de parler de ces questions de genre et comme je l'ai dit nous n'en avons pas l'occasion si souvent dans ce secteur, profitons-en. Et puis c'est aussi un moyen de parler aujourd'hui de ce qu'est l'accompagnement et l'hébergement à travers un aspect qui a été évoqué : la question du dortoir et des traitements collectifs à l'ère de l'individualisation.

Aujourd'hui qu'est ce qui se pose derrière l'architecture, la question de la mixité, les institutions, le modèle asilaire, etc. ? C'est bien la dimension du collectif caractérisée par nos architectures que l'on retrouve dans les centres d'hébergement. Nos réponses classiques dans le travail social sont des réponses globales collectives à des problèmes collectifs, de masse, et cela va perdurer au regard de la précarité qui s'intensifie et des gens à la rue. A partir de là, le problème est que toutes les logiques à l'œuvre aujourd'hui, et que l'on voit arriver dans le secteur social, sont des logiques de décollectivisation, d'individualisation, y compris dans le tournant du travail social : faire en sorte que les gens se réapproprient leur propre histoire pour gérer par leurs propres moyens leur réinsertion. Cela va à l'encontre des logiques collectives sur lesquelles s'adossent les centres d'hébergement. Derrière cela, il y a bien un questionnement, celui énoncé de l'humanisation des centres. Est-ce un problème de mixité ou bien de définition des réponses adéquates par rapport au problème de masse, à des façons de répondre à des problèmes de précarité, de logement, mais qui en même temps se fait de plus en plus individuellement et où de fait, les situations collectives, de dortoirs, etc., donc non mixtes, ne correspondent pas. D'où la sensation d'être complètement anachronique.

Il me semble qu'il faut repenser cette question avec les outils qui permettent aussi de dire que parfois on est à la rue par des logiques de genre. D'où les réponses non mixtes qui parfois pensent les processus d'exclusion dans toute leur complexité. Voilà ce que je souhaitais ajouter autour des enjeux de la mixité et des structures.

Anne Joubert, déléguée aux sans domicile fixe, secrétariat général de la ville de Paris

S'agissant des financements, je suis évidemment tout à fait d'accord avec ce qui a été dit. Ceci d'autant plus qu'actuellement nous avons plusieurs projets qui sont en interrogation et en danger. Il y a eu le projet évoqué par Marie Cervetti que nous avons soutenu mais qui n'a pas pu aboutir, notamment car pour des petites structures, c'est extrêmement difficile actuellement d'équilibrer les budgets au vu du désengagement de l'Etat. En parlant de ce désengagement de l'Etat, les résidences sociales sont actuellement en danger, en tout cas les nouvelles résidences sociales puisque nous n'avons aucune visibilité sur la pérennité de la GLS.

Ensuite concernant le choix, il est très compliqué et continue à le devenir, et notamment celui de la mixité des structures. La circulaire du 13 janvier 2012 ne permet plus de mettre des enfants dans des maisons relais. Nous avons un projet totalement abouti, qui est passé

en commission le jour de la publication de cette circulaire. Il a donc été retoqué car ce projet porté par une association avait prévu 4 logements dédiés à une mère seule avec enfant(s) et les autres logements plus petits étaient dédiés à des personnes isolées. On nous a donc répondu « Plus aucun enfant dans les maisons relais ». Nous avons tenté de négocier mais cela pose un réel problème. Quant au choix, un certain nombre de personnes refusent d'intégrer un centre comme le dit Mr Desmarescaux. Mais nous avons également un problème de manque de choix total puisque pour certaines personnes, il y a un manque de perspectives. Nous allons fermer le 31 mars le centre d'hébergement d'urgence ouvert pendant le plan hivernal, rue du Louvre, qui hébergeait des femmes. Le maire a dit très clairement qu'il n'était pas question que l'on remette une femme à la rue. Pour certaines d'entre elles, on trouvera sans trop de difficultés. En revanche, pour celles qui se trouvent en situation irrégulière et qui n'ont pas de ressources, ce sera extrêmement difficile et il n'y aura plus aucun choix. Si nous parvenons à trouver une place pour chacune des 40 femmes, je serai contente, le choix sera celui-là ou bien la rue. Par contre, celles qui ont des salaires et qui se trouvent en situation régulière pourront se permettre de choisir. La réalité aussi, c'est que nous avons un certain nombre de places, vides et vacantes, à certains endroits mais il n'y a pas le public correspondant en raison de critères. Actuellement il y a une grande association qui possède dans son parc hôtelier 7-8 chambres vacantes mais qui ne peut y héberger des gens car le coût de la chambre exigé par l'hôtelier est supérieur au plafond de l'Etat.

Question de la salle

Juste un mot sur les questions de mixité qui ne signifient pas égalité. J'ai entendu quelque chose d'intéressant il me semble à creuser : la non mixité ne veut pas dire que l'endroit est fermé, hyper protecteur ou bien encore clos. En effet, Marie Cervetti faisait état d'un lieu non mixte qui n'accueille que des femmes mais où, finalement à travers le personnel et les allées-venues dans le centre, la mixité est bien réelle. Peut-être y a-t-il des endroits qui sont dits mixtes et qui sont en revanche beaucoup plus fermés, où il est beaucoup plus difficile d'être quand on fait partie de la minorité dans un lieu mixte. Ce constat est aussi valable de manière générale, être minoritaire dans un lieu où une majorité n'est pas du sexe de votre appartenance, c'est compliqué que ce soit dans une situation précaire ou non.

Je pense donc qu'au-delà des difficultés matérielles, financières dont on parle, il me semble important de garder le cap de cette idée que mixité - pour évoquer égalité femmes-hommes - et que ce vrai travail sur les rôles de genre me paraissent importants, sans que cela ne génère des coûts financiers démesurés, et que finalement ils auraient le bénéfice final d'arranger tout le monde. Humaniser les structures d'accueil mixtes pour que les femmes s'y sentent moins en difficulté ou en danger. Humaniser aussi du point de vue des hommes qui vont peut-être pouvoir jouer un rôle de père dans une structure mixte où il y aurait des femmes, des enfants, des hommes, des aménagements de locaux. Même si j'entends que c'est compliqué, cela n'empêche pas de le penser à terme. Je donne pour exemple le travail sur la mixité des métiers, il y a 15 ans c'était impensable qu'il y ait des femmes. Aujourd'hui, des moyens ont été trouvés pour aménager des sanitaires, des vestiaires, des moyens qui font qu'à ce jour, les métiers peuvent être féminins et masculins. Pourtant à l'époque c'était structurellement impossible. De la même manière, nous avons sans doute le premier pas à faire pour aller dans ce sens dans le domaine de la formation, sans mettre en place pour autant de grosses usines à gaz de formation, mais en prenant le temps quand même de s'y arrêter. Du point de vue des structures, responsables et professionnel-le-s qui y travaillent, doivent prendre ce temps pour peu à peu amener cette dimension de genre. Je n'ai jamais autant entendu prononcer le mot genre que depuis ce matin. Pour résumer, petit à petit, engager le travail dans ce chemin là, cela me semble important et au bénéfice de tout le monde.

Question de la salle

Ce matin, nous n'avons pas du tout parlé de la fermeture du seul centre d'hébergement réservé aux femmes qui a connu de gros problèmes de budget il y a quelques mois. Ce centre a été soutenu par plusieurs associations et il va visiblement fermer. Pourriez-vous en parler en quelques mots ?

D'autre part, en ce qui concerne la féminisation des travailleuses sociales, la première chose à faire pour attirer les hommes serait d'augmenter les salaires. Nous verrions alors beaucoup plus d'hommes qui auraient peut-être envie de s'intéresser au social. S'agissant de la question du genre qui n'est absolument pas abordée dans les études sociales, ou bien très peu, j'observe que cela commence seulement à venir et je considère que c'est dramatique et pathétique.

Géraldine Franck

Il y a effectivement le 115 de Paris qui gère un centre d'hébergement d'urgence à Ivry si je ne m'abuse, qui a lancé une campagne très récemment sur Internet avec un clip pour dénoncer le fait que le centre va fermer très prochainement. Et que pour l'instant il n'y a pas de solutions autres qui étaient proposées. Est-ce que des personnes de la ville de Paris ou du 115 pourraient répondre à cette question ?

Réponse de la salle

Je travaille au 115 en tant que vacataire et je confirme qu'une campagne intitulée « Cauchemar de femmes » a été lancée avec un petit clip vidéo. Il y a également une information sur le site Internet qui a récemment été mise en ligne. Le dernier centre d'hébergement d'urgence qui s'appelle Jean Rostand, ancien hôpital d'Ivry-sur-Seine devrait fermer ses portes fin mai 2012. A priori, pour l'instant, aucune solution n'est trouvée. Il n'y aurait plus que quelques places d'hôtels et un accueil de jour mixte qui fait de la mise à l'abri.

Marie Cervetti

Concernant la question des salaires, je ne pense malheureusement pas que ce soit uniquement la question des salaires qui pourrait permettre un déclic puisque l'on voit par exemple que dans les conseils d'administration du secteur social, ceux-ci sont majoritairement composés d'hommes alors que le terrain est massivement composé de femmes.

On voit bien que toute la discussion que nous avons aujourd'hui sur la déconstruction des stéréotypes et les habitudes de l'entre-soi fonctionnent très bien dans le travail social. Ce n'est pas juste une question de salaire. Ma collègue de la Fnars va penser que je l'ai dans le collimateur mais je suis d'autant plus à l'aise que je fais partie du conseil d'administration de la Fnars Ile-de-France et du bureau, je peux donc nous critiquer. On découvre donc en 2012 qu'inscrire la parité dans les statuts serait une bonne chose, ce qui est inexistant, c'est hallucinant. La Fnars qui fédère tous les centres de France, avec une population massivement féminisée en terme de travailleuses, est pourtant composée d'administrateurs masculins.

Ce sont toutes ces choses qu'il faut lever, lutter, casser et transformer symboliquement en terme de représentations des uns et des autres dans les instances. Même chose, dès lors que nous arrivons au niveau des directions générales, les femmes se comptent presque sur les doigts d'une moufle. Ce n'est donc pas qu'une question de salaire. On se rend bien compte que nous vivons dans une société encore archaïque sur tous ces thèmes. Je suis réellement d'accord avec Marc Bessin lorsqu'il dit que nous sommes dans une logique de complémentarité en permanence. Il m'est souvent arrivé que mes collègues me demandent « Et cette fois on recrute un homme ? ». J'ai envie de répondre « Oui, mais s'il est débile,

doit-on le recruter quand même ? » Est-ce bien le problème qu'il soit un homme ? Bien sûr que non, l'idée est qu'il soit compétent et efficace, qu'importe qu'il soit homme ou femme. Dans la tête des gens, on voit bien qu'on est toujours dans cette logique de complémentarité. J'observe d'ailleurs que dans les lieux où l'on accueille majoritairement des femmes, l'exigence de parité est de tous les côtés. C'est l'une des premières questions que l'on nous pose : les équipes sont-elles mixtes ? « L'Assemblée nationale est elle-mixte ? », serait-on tenté de répondre. Il y a donc une sorte d'angoisse quand on est à la tête de ce type d'établissement, la parité. Le conseil d'administration du FIT est paritaire, l'équipe est paritaire. Mais c'est assez exceptionnel que ce le soit. Ce n'est donc pas qu'une question de salaire.

Laurent Desmarescaux

Je voulais juste ajouter que je fais partie d'une institution ancienne et qui porte la mixité. Quand je suis arrivé il y a 10 ans, 80% de mes collègues directeurs étaient des hommes. Aujourd'hui il y a davantage de femmes que d'hommes dans les directions. Cela traduit donc une évolution. Par ailleurs, je voulais relater une discussion que j'ai eue à plusieurs reprises avec quelques uns de mes collègues directeurs et directrices. Ce n'est pas une donnée sociologique mais probablement davantage psychanalytique. Certains ont fait le constat que certains embauchent davantage des hommes alors que d'autres recrutent plutôt des femmes. Tout comme lorsque je dis que certains résidents refusent l'accès, c'est une réalité qu'il faut prendre en compte. En effet, ils n'ont pas de choix sur un certain nombre de choses mais la réalité fait qu'un certain nombre refuse un hébergement et ils ont certainement raison de le refuser. C'est une réalité dont il faut tenir compte. Est-ce qu'ils ont le choix, peut-être, peut-être pas ? Je n'en sais rien et je ne fais pas de constat.

Marie Joigneaux, assistante sociale au SMES de l'hôpital Sainte-Anne

Je suis assistante sociale. C'est vrai que la question du genre est intéressante du point de vue des publics que l'on accueille. Je regrette que l'on ne soit pas formé sur la question du genre mais il y a tellement de choses que je regrette sur lesquelles nous ne sommes pas formés. Dans l'ordre des priorités, je suis allée faire un séjour en Argentine, je me suis aperçue que mes collègues avaient 5 années d'étude après le bac. Cela m'a fait un peu mal pour notre métier et pour nos métiers qui sont très malmenés. On nous reproche beaucoup de choses et d'incompétences. Je suis d'accord, nous faisons notre travail du mieux que l'on peut, on bricole et ce n'est pas facile. Intellectuellement nous n'avons pas toujours les moyens en terme de niveau d'étude de faire ce qui est attendu de nous. Cela fait 30 ans que je suis assistante sociale et lorsque j'ai débuté dans ce métier, cela me faisait hurler lorsque l'on entendait qu'« assistante sociale est un beau métier pour une femme ». Finalement je me demande s'il faut toujours en être fâchée parce que lorsque l'on disait « Flic c'est un beau métier pour un homme », il n'en prenait pas ombrages. Peut-être avons-nous trop vite pris ombrage de ces choses-là, peut-être que le problème est que l'on soit resté sur un ghetto parce que la prise de parole des femmes n'est pas si aisée, que parler de l'attention portée aux autres, est-ce finalement une valeur de notre société. J'ai ma petite idée sur la question. C'est assimilé à des valeurs de maternage, traditionnelles. Au panthéon des valeurs, cela me semble quelque chose de peu intéressant. D'où la récurrence de cet appel désespéré des travailleuses sociales femmes d'avoir des hommes dans nos métiers pour revaloriser la filière. On sait pertinemment que tout le monde a regretté la féminisation de certains métiers car cela s'est fait au détriment de la renommée de la filière. Les instituteurs sont devenus des métiers de femmes, les médecins sont en train de se féminiser, cela « pourrit » le métier. D'où cette recherche de masculinisation que j'ai pu observer lorsque des hommes se présentaient pour un emploi. Finalement, on les recrutait pour que l'équipe soit mixte et que l'on sorte de ce métier de femmes et de relégation des femmes dans certains métiers.

Il faut donc être attentif à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il y a finalement des savoir-faire traditionnels, c'est intéressant de les partager mais pas forcément de les refiler à bas prix au premier venu qui va s'en servir pour nous marcher sur la tête et prendre des postes à responsabilité. Nous les femmes n'avons pas tellement de possibilités d'emploi. Lorsque l'on adresse des femmes à Pôle emploi, on leur propose des postes d'auxiliaire de vie et on est finalement pas mécontentes de trouver ces postes-là car, au vu de la pénurie actuelle, c'est mieux que rien. Et puis de toute façon, les hommes ne se précipitent pas pour faire ces métiers qui sont tellement mal payés, dévalorisés et tellement utiles. Il n'y a qu'à écouter les discours sur les métiers de la dépendance, etc. Pourquoi les métiers restent autant féminins et pour ceux qui ne l'étaient pas, le deviennent ? Que faut-il en penser ? Les regrets ne se situent peut-être pas aux endroits que l'on pense. Ce sont des questions complexes, je n'ai pas de certitudes, beaucoup d'énerverment et de souffrance professionnelle.

Marc Bessin

Je sens beaucoup d'ambivalence dans votre réflexion et cela renvoie à toute cette tension existante dans ce secteur du travail social. Pourquoi est-ce un secteur féminisé, renvoyé au féminin, dévalorisé, etc. ? Ce sont bien ces dimensions dans nos valeurs, de notre société, qui fonctionnent sur des dichotomies où évidemment au royaume de la raison, la domination est côté masculin. Toutes les dichotomies font que le travail social est toujours du mauvais côté. A partir de là, comment tenter de résister, c'est-à-dire affirmer ses valeurs, du temps par exemple alors qu'aujourd'hui c'est l'efficacité, le temps de la finance. Toute l'histoire du travail social dans les années 30 a été, afin d'ouvrir une voie d'émancipation des femmes, de revendiquer la nature féminine de ce travail fait d'écoute et de travail à l'autre, etc. Ce sont toutes les ambivalences de cette essentialisation en tant que dimensions stigmatisées dans notre société. La tension est présente par la défense des valeurs des métiers du secteur social. Est-ce qu'elle consiste à aller chercher toujours plus de diplômes, de rationalité, de référentiels, de compétences ? Je ne dis pas qu'il ne faut pas avoir plus d'argent mais en même temps, ne s'agit-il pas de défendre tout simplement le métier et ses valeurs ? Et en même temps, c'est renvoyer à la féminisation, à un métier de femme. C'est cette tension qui, me semble-t-il, est très compliquée vis-à-vis du travail social. A force de toujours courir après des logiques de diplôme, de rationalisation, de management, etc., je pense que l'on se dirige vers des logiques où l'on aura du mal à retrouver note métier.

Dominique Mainville, bénévole au Secours catholique

Je suis bénévole au sein d'un accueil de jour du Secours catholique et j'ai en effet des accueilli-e-s qui refusent d'aller dans des centres. Tout simplement parce que dans un dortoir, ils ne dorment pas, ils se sentent mal. J'ai des collègues qui font ce qu'on appelle des tournées de rue. Ils vont dans le bois de Vincennes par exemple. Là, vous retrouvez tout un tas d'errance mais les gens sont finalement contents et ont l'impression d'avoir un chez soi. Ils peuvent avoir un petit jardin et se construisent un petit enclos. Je crois qu'il faut bien avoir cela en tête. Ils sont peut-être dans la rue, c'est peut-être de l'errance mais ils ne sont pas forcément fous, ils sont cultivés. J'ai juste un autre témoignage : nous avons organisé un week-end fraternel, 230 personnes, c'était mixte. Il y avait une soirée karaoké et nous avons dansé. Une femme avec qui j'ai dansé m'a avoué que c'était la première fois qu'elle dansait avec un homme.

Marie Cervetti

Je souhaiterais revenir sur la question de la personne qui est assistante sociale et sur le terme essentialisme qu'a employé Marc Bessin. L'idée n'est pas tant de se dire que les hommes ne doivent pas rentrer dans nos métiers ou au contraire faisons-les venir massivement. Je ne pose pas le problème comme cela mais plutôt : est-ce que parce que

l'on est une femme, on est assignée à ces rôles là ? Ou est-ce que parce que l'on est un homme on est assigné à d'autres rôles ? C'est cela qu'il faut commencer à comprendre. Les femmes ne sont pas biologiquement destinées à être dans le care. Il s'agit presque de penser à une refondation de notre société en fait. Que fait-on des enfants à l'école ? Ce bilan est consternant, aujourd'hui nous sommes en train de se reposer la question de la non-mixité à l'école. Parce que l'on fait des tests où l'on se rend compte qu'une petite fille assez nulle dans une classe de mathématiques fait des progrès colossaux en quelques mois lorsqu'on la met dans une classe non mixte. Et les effets doivent être identiques pour les garçons.

Sur les métiers du care encore réservés aux femmes, parce que l'on s'est battu pour que les femmes deviennent par exemple maçonnes, l'idée que l'on peut se poser aujourd'hui c'est de réfléchir sur ces métiers, de valoriser les salaires en terme de valeurs comparables. C'est-à-dire une femme qui est aide à domicile, quel métier masculin peut-être comparé à celui-ci ? Quel est le salaire de ce métier masculin ? Quelles sont ses perspectives de carrière et comment peut-on faire en sorte que l'aide à domicile, en termes de droit ou d'accès, ait des possibilités dans le cadre de son travail.

Intervention de la salle

En vous écoutant parler, je pense aux éducateurs car il me semble qu'il y ait plus d'hommes dans ce métier.

Marc Bessin

Il y a à peu près 65% de femmes dans les métiers de l'éducation spécialisée mais il faut également regarder fonction par fonction. Plus on est dans une logique de soin, maison d'accueil de personnes handicapées par exemple, plus le personnel sera féminisé. Plus on se trouve dans une logique éducative, du retour à l'insertion, proche des dimensions scolaires ou d'accès à l'emploi, plus la présence d'hommes sera importante. Ensuite il y a les logiques d'autorité. Si on regarde les flux, c'est-à-dire les entrées en écoles, on constate que c'est de plus en plus féminisé.

Clémence Pajot, chargée de projets au Centre Hubertine Auclert

Il y a un sujet qui n'a pas été évoqué et qui est pourtant abordé rapidement il me semble dans le rapport, en le feuilletant rapidement. Il s'agit de la question de la sexualité. Dans les rapports sociaux de genre, c'est une dimension importante. Il y a des choix importants de rapports sociaux, que ce soit une sexualité homosexuelle ou hétérosexuelle. Il semble qu'à travers ce que j'ai pu lire très rapidement sur la mixité ou non mixité de l'hébergement social, cette question de la sexualité reste-t-elle taboue ? Je me questionne d'ailleurs afin de savoir si, chez les travailleurs sociaux, ils l'ont abordé volontairement et de manière naturelle. Ou bien est-ce que c'est une non question, un sujet qui reste quelque peu tabou ? Je trouve très intéressant qu'à l'association FIT, Marie Cervetti nous explique que dans une structure non mixte, cette question a été abordée et se trouve assumée. C'est-à-dire qu'elle est résolue. Oui, les jeunes femmes ont le droit de vivre leur sexualité comme elles le veulent et sous la forme qu'elles le veulent. Est-ce que dans les établissements non mixtes, cette question a été abordée ou pas ? Ne serait-ce pas aujourd'hui un sujet de blocage ? Quelle est la position et la volonté des résident-e-s, ont-ils la possibilité d'exprimer leurs souhaits sur cette question ? Est-ce que les travailleurs sociaux sont formés là-dessus ?

Corinne Lanzarini

Je ne l'ai pas abordé de manière frontale pour différentes raisons. Ayant déjà largement dépassé mon temps de parole ce matin, j'ai donc été contrainte d'ôter certaines phrases à

l'oral. Lorsque les structures ne sont pas mixtes, en majeure partie celles-ci sont de manière générale interdites à l'autre sexe. C'est à dire que l'on n'a pas le droit d'avoir des visites, d'ami-e-s du même sexe mais de l'autre sexe non plus, dans sa chambre ou son appartement. Si on a un droit de visite, cela nécessite de laisser ses papiers d'identité à l'accueil, de se signaler par son nom à l'arrivée ainsi qu'à son heure de sortie puisque l'on vient récupérer les papiers que l'on a laissés. Je parle ici de visites diurnes.

De manière générale, il n'y a pas de visites possibles en nocturne après généralement 17-18h, cela dépend des lieux. Du coup, la question ne se pose même pas, cela ne fait pas partie de l'espace, d'une pensée autour de ce que peut être la vie d'un-e hébergé-e. La vie d'un-e hébergé-e dans le centre d'hébergement, c'est au minimum travailler à son insertion ou à sa réinsertion sociale en lien avec le travailleur social qui est chargé du suivi social. Eventuellement participer à un certain nombre d'ateliers collectifs proposés par le centre ou si ce n'est pas le cas, entrer dans le système d'actes que l'on doit mener autour de l'insertion (s'inscrire à Pôle emploi, remplir les formalités administratives pour obtenir le RSA, etc.).

Si l'on parle de la vie d'une hébergée avec enfant(s), on l'a vu avec Maëlle Planche et tout le travail autour de l'enfant, la relation mère-enfant, effectivement sa vie affective et/ou sexuelle n'est pas nécessairement interdite. Il n'y a simplement pas de place pour cela. Vous êtes en situation précaire, pauvre, dite désocialisée et loin de l'emploi, c'est donc là-dessus que vous devez travailler. Le reste n'est pas réfléchi ou pensé, voire n'est peut-être pas revendiqué par les personnes même si on sait qu'il peut y avoir des tentatives plus ou moins réussies d'allers et venues, non voulues par l'institution, dans les lieux. S'ajoute également à cela très souvent, en direction des femmes, quelque chose de l'ordre de la crainte du risque de prostitution ou de relations sexuelles forcées ou arrangées, en échange d'hébergement ou de ressources diverses. C'est une crainte assez forte, me semble-t-il et on le voit apparaître dans les entretiens. Ceci concerne les femmes car je n'ai pas souvenir d'avoir entendu parler de crainte de prostitution d'hommes. On craint là encore une fois que les femmes ne soient forcées à des relations qu'elles ne souhaiteraient pas ou qu'elles s'engagent elles-mêmes dans des relations intimes qui leur permettraient d'obtenir divers biens matériels ou non. Est apparue aussi une ou deux fois dans les entretiens l'idée qu'il peut aussi être risqué d'avoir du personnel masculin auprès de femmes et que des liens ou relations puissent alors se créer. Cela constitue un risque pour l'institution, c'est vécu comme un risque et comme quelque chose qui inquiète, dérange, que l'on préfère éviter.

Géraldine Franck

En guise de conclusion, lorsqu'on réfléchit aux questions de genre, très souvent on réfléchit également aux questions en lien avec la précarité. Je pense qu'unanimement ce matin, nous avons pu faire le constat que l'inverse n'est pas vrai. Quant on travaille avec des personnes en situation de précarité, on ne réfléchit que rarement aux représentations genrées qui sont les nôtres. D'où l'intérêt de continuer cette étude qui va à présent plutôt se focaliser sur les usagers de nos structures. Mr Desmarescaux nous disait que l'atelier cuisine était fortement investi par les hommes qui se trouvent actuellement dans sa structure, j'espère que l'ouverture aux femmes permettra de maintenir une mixité, que les hommes ne désertent pas l'atelier cuisine. Je laisse le mot de la fin à Anne-Lise Torck.

Anne-Lise Torck

Merci à tous et à toutes pour votre participation. Rapidement je vais passer la parole à Jade Giles, chargée de mission auprès de Laure Lechatellier, vice-présidente sur les questions sociales et de santé à la région IDF. Je reprendrai ensuite la parole pour vous exposer les suites que l'on compte donner à cette étude.

Jade Gilles, chargée de mission auprès de Laure Lechatellier, Région Ile-de-France

Je voulais d'abord excuser Julie Nouvion qui devait intervenir en ouverture au nom du Conseil régional et qui a eu un contretemps. Je tiens également au nom de la Vice-présidente, à remercier vivement la MIPES pour la conduite de cette étude, Anne-Lise Torck et Catherine Génin, ainsi que les bénévoles du groupe Femmes et précarité qui ont fourni un travail de grande qualité.

Je souhaiterais apporter quelques précisions sur l'action du Conseil régional. Nous avons chaque année un budget de l'ordre de 10 millions d'euros dans le cadre duquel nous intervenons en investissement, et justement beaucoup sur la question de l'humanisation des centres d'hébergement en vue de favoriser un accueil mixte de qualité pour les femmes et les hommes. Nous avons beaucoup de projets de cet ordre-là qui nous parviennent.

Anne-Lise Torck

Nous allons terminer cette matinée en vous précisant les suites données à cette étude. En effet, nous avons pu voir que la question du genre dans la prise en charge des personnes précaires suscite le débat et mérite que l'on s'y attarde. Nous avons donc enquêté en premier lieu auprès des travailleurs sociaux et des responsables des centres. A présent, la MIPES et son groupe Femmes et précarité souhaitons enquêter auprès des usagers. En outre, nous envisageons de renommer ce groupe car nous nous sommes rendues compte que nous sommes passées d'un travail sur les femmes à un travail sur le genre, qui intègre donc les conditions d'accueil et d'accompagnement des hommes en situation de difficulté. Par ailleurs, en vue d'élargir le groupe à de nouveaux membres, j'en profite pour demander à tous ceux et celles qui souhaiteraient nous rejoindre de bien vouloir s'inscrire auprès de la MIPES. La prochaine réunion de ce groupe, organisée au cours de 1^{ère} quinzaine du mois d'avril, aura pour ordre du jour d'effectuer un debriefing sur cette matinée, de renommer le groupe et d'envisager les modalités de poursuite de cette étude.

Les actes de cette matinée vous seront adressés courant juin 2012. Merci à tous et à toutes.